

JEUNES ET TRAVAIL EN BELGIQUE

Enquête auprès des jeunes de 18 à 30 ans

PATRICIA VENDRAMIN



Ucl-Cirtes

Jeunes CSC



JEUNES ET TRAVAIL EN BELGIQUE

Enquête auprès des 18-30 ans

DECEMBRE 2018

Patricia Vendramin



Jeunes CSC
Confédération des syndicats chrétiens

Ce rapport a été réalisé pour les Jeunes CSC par la Chaire Travail-Université (UCL, CIRTES – Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, État et Société). La Chaire Travail-Université bénéficie du soutien du programme de mécénat de la Banque Nationale.

Protection de la propriété intellectuelle : la Chaire Travail-Université utilisent le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0>



Jeunes et travail en Belgique, de Patricia Vendramin,
est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons BY-NC-SA : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les mêmes conditions
4.0.

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues auprès de patricia.vendramin@uclouvain.be.

CSC – Jeunes CSC asbl

Chaussée de Haecht, 579, B-1030 Bruxelles

Contacts : jeunesccsc@gmail.com

Chaire Travail-Université (UCL-CIRTES)

c/o FOPES-UCL, Rue de la Lanterne Magique, 32, BP L2.04.01, B-1348 Louvain-la-Neuve

Site web de la Chaire : <https://uclouvain.be/fr/chercher/cirtes/chaire-travail-universite.html>

Site web archives des publications pour la CSC : www.ftu-namur.org/csc

Contacts : Patricia Vendramin (patricia.vendramin@uclouvain.be)

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
L'ENQUETE.....	7
LE PUBLIC CIBLE ET LE DISPOSITIF D'ENQUETE	7
LES THEMATIQUES	7
L'ECHANTILLON DES REpondANTS	8
JEUNESSE ET TRAVAIL EN BELGIQUE : POINTS DE REPERE	10
LA FORMATION.....	10
L'EMPLOI ET LE CHOMAGE	11
LES CONDITIONS DE VIE	13
L'IMPORTANCE DU TRAVAIL.....	15
LA REPRESENTATION DU TRAVAIL	15
INTERET DU TRAVAIL ET SECURITE D'EMPLOI	18
ÉCHAPPER AU CHOMAGE	21
TRAVAILLER POUR DES PLATEFORMES	23
UN PARCOURS D'ÉPREUVES POUR ENTRER DANS LE MONDE DU TRAVAIL.....	25
PARCOURS TYPES	25
DES CHEMINS VARIABLES	27
UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE POSITIVE	28
UNE GRANDE VARIETE DE CONTRATS ET STATUTS	28
UNE EVALUATION PLUTOT POSITIVE DE SON TRAVAIL.....	31
DE NOMBREUX JEUNES SATISFAITS DE LEUR EMPLOI	34
UNE CONFIANCE MODEREE DANS L'AVENIR PROFESSIONNEL.....	36
QUELLE VISION DE L'AVENIR PROFESSIONNEL ?.....	36

LA CRAINTE DIFFUSE DE PERDRE SON EMPLOI	37
LA RELATIVE FRAGILITE DES CONDITIONS D'EXISTENCE.....	39
UNE MINORITE SIGNIFICATIVE EN DIFFICULTE FINANCIERE	39
UN ACCES DIFFICILE A L'INDEPENDANCE	40
LES RENONCEMENTS	40
JEUNES ET SANS EMPLOI.....	43
UNE ALTERNANCE ENTRE EMPLOI ET PERIODES SANS EMPLOI	43
LA FIN DE L'EMPLOI PRECEDENT	45
EXPLIQUER LES DIFFICULTES D'ACCES A L'EMPLOI	46
LE TYPE D'EMPLOI RECHERCHE.....	49
LES SOURCES DE REVENUS.....	50
JEUNES HOMMES, JEUNES FEMMES, L'HISTOIRE CONTINUE	52
UN DIPLOME PROTECTEUR MAIS.....	53
JEUNES FRANCOPHONES ET JEUNES NEERLANDOPHONES, UNE AUTRE EXPERIENCE.....	54
LES ETUDIANTS AU TRAVAIL	55
CONCLUSION.....	58
POSTFACE.....	60
BIBLIOGRAPHIE	63

INTRODUCTION

En 2018, les Jeunes CSC ont fêté leurs 50 ans d'existence. Cette opportunité a été saisie pour mener, en collaboration avec leurs jeunes homologues néerlandophones, une enquête sur la situation de la jeunesse en Belgique à l'égard du marché du travail. La Chaire Travail-Université¹ à l'UCL a été chargée de mener cette enquête.

L'enquête vise à donner une vision récente de la réalité du travail des jeunes, de leurs attentes et de la place du travail dans leur vie. Elle questionne également leur confiance dans l'avenir, leur expérience du travail et du chômage. Elle analyse leurs parcours d'insertion et leurs transitions vers la vie indépendante. Lorsque cela s'avère possible, des points de comparaison sont proposés avec des données d'enquêtes internationales, notamment le module *Work orientation* de la vague 2015² de l'ISSP (*International social science programme*) et l'enquête sur les forces de travail (*Labour force survey*). En 2007, les Jeunes CSC avaient demandé à la Fondation Travail-Université de réaliser une enquête similaire mais portant exclusivement sur les jeunes francophones ayant un emploi³. Lorsque cela est pertinent, des points

de comparaison seront également fait avec cette enquête menée onze ans plus tôt.

Quelques données de cadrage sont proposées avant d'entrer dans la présentation de l'enquête. Elles dressent un portrait rapide des jeunes en Belgique. La présentation de l'enquête est organisée en onze sections proposant :

- Une présentation du dispositif d'enquête et les caractéristiques de l'échantillon des réponses.
- L'analyse des questions relatives à la valeur travail, toujours importante pour les jeunes.
- L'examen des spécificités du parcours d'entrée dans le monde du travail, marqué par les épreuves.
- Un regard sur l'expérience du travail, souvent positive.
- Le constat d'une confiance modérée dans l'avenir professionnel.
- Les grandes lignes de conditions d'existence relativement fragiles.
- La parole d'une jeunesse éprouvée par l'absence d'emploi.
- La mise en exergue de différences entre jeunes hommes et jeunes femmes et l'installation précoce de trajectoires moins favorables pour de nombreuses femmes.
- Un focus sur l'effet du diplôme, toujours protecteur.

¹ <https://uclouvain.be/fr/chercher/cirtes/chaire-travail-universite.html>

² Pour permettre la comparaison, l'enquête auprès de la jeunesse en Belgique compte une série de questions identiques à celles du module *Work orientation* de l'ISSP.

³ Vendramin, P. (2007). *Les jeunes, le travail et l'emploi*. Enquête auprès des jeunes salariés en Belgique francophone. Rapport de la Fondation Travail-Université pour la CSC. <http://www.ftu-namur.org/fichiers/jeunes-travail-emploi.pdf>

- Un arrêt sur les écarts entre jeunes francophones et jeunes néerlandophones, ces derniers bénéficiant d'un contexte nettement plus favorable.
- Un focus sur les étudiants qui travaillent.

L'ENQUETE

LE PUBLIC CIBLE ET LE DISPOSITIF D'ENQUETE

Le public cible couvre les jeunes de 18 à 30 ans. Toutefois, afin de tester l'hypothèse d'un seuil autour de la trentaine, l'enquête s'est adressée aux jeunes de 18 à 35 ans. Trois publics ont été ciblés par l'enquête :

- les jeunes en activité professionnelle,
- les jeunes en recherche d'emploi,
- les étudiants.

L'enquête a été réalisée en ligne au départ de fichiers d'affiliés Jeunes CSC et ACV. L'enquête a également été placée sur les sites Jeunes CSC et ACV et diffusée via Facebook. Le message lors de la diffusion a également tenté d'enclencher un effet boule de neige en demandant aux répondants de diffuser autour d'eux à des non-affiliés au syndicat. Ce dernier objectif n'a pas été atteint car plus de neuf répondants sur dix sont des affiliés à l'organisation syndicale. Une comparaison des profils des affiliés et non-affiliés a été établie de même qu'une comparaison systématique des réponses des deux groupes, ceci afin de contrôler les biais éventuels.

La collecte des réponses a eu lieu en avril et mai 2018. L'enquête a utilisé le logiciel *SurveyMonkey*. L'enquête comprend 170 variables.

LES THEMATIQUES

Des thématiques communes ont été abordées avec les trois publics cibles mais aussi des thématiques spécifiques pour chacun des trois groupes.

Les questions communes abordent :

- Le sens et les attentes à l'égard du travail.
- La situation de vie (ressources, logement...) et les projets.
- La confiance dans l'avenir professionnel.
- L'expérience et la vision du travail pour des plateformes.

Les questions adressées aux jeunes travailleurs concernent :

- La situation dans l'emploi.
- Les conditions de travail.
- L'évaluation du travail, la satisfaction, la sécurité perçue.
- Le profil professionnel.
- La transition entre études et emploi.

Les questions adressées aux jeunes sans emploi abordent :

- La transition entre études et emploi, le parcours, les passages par le travail.
- L'autoévaluation de la situation sans emploi.
- Les perspectives.
- Les ressources financières.
- La discrimination.

Les questions spécifiques pour les étudiants s'intéressent :

- Aux parcours scolaires.
- Aux ressources.
- Au travail étudiant (conditions, caractéristiques, compatibilité avec les études).

Des questions plus classiques d'identification concernent les trois groupes (sexe, niveau de formation, situation familiale...).

L'ECHANTILLON DES REPONDANTS

L'enquête a donc ciblé les jeunes en Belgique âgés de 18 à 35 ans. L'analyse est centrée sur le groupe des 18 à 30 ans. Le groupe des 31 à 35 ans permet de vérifier les continuités et/ou les ruptures dans les parcours au-delà du cap des 30 ans.

Au total, 6261 réponses ont été récoltées, distribuées entre étudiants, jeunes travailleurs et jeunes sans emploi. La répartition des réponses est reprise dans le tableau 1.

Tableau 1 – Échantillon des répondants

18-35 ans		18-30 ans	
N = 6261		N = 4655	
450 étudiants	7,2%	429 étudiants	9,2%
4962 travailleurs	79,3%	3587 travailleurs	77,1%
849 sans-emploi	13,5%	639 sans-emploi	13,7%

Un contrôle de la représentativité de l'échantillon sur les variables « sexe », « distribution entre francophones et néerlandophones » et « niveaux de formation » a été effectué sur base des données du registre national (Statbel 2018).

Selon la classification harmonisée des niveaux de formation, ceux-ci sont regroupés en niveau bas (ISCED 0-2), niveau moyen (ISCED 3-4) et niveau élevé (ISCED 5-8), correspondant pour le niveau bas au secondaire inférieur au maximum, pour le niveau moyen au secondaire supérieur ou post-secondaire non supérieur et pour le niveau élevé au supérieur court et long.

Une pondération a été introduite sur la variable « sexe » car l'échantillon comprenait proportionnellement trop de réponses de jeunes femmes.

L'échantillon comprend une surreprésentation des niveaux élevés de formation. Ceci est dû en partie au mode de collecte des données en ligne qui introduit un biais de sélection par rapport à des publics plus fragilisés ou moins qualifiés.

Tableau 2 – Structure de l'échantillon après pondération, %

	Sexe		Régions		Niveaux de formation		
	Hommes	Femmes	Franco-phones	Néerlandophones	Bas	Moyen	Élevé
Échantillon avant pondération	36,5	63,5	42,9	57,1	11,8	36	52,2
Données registre national 2018*	49	51	42,4	57,6	18,4	42,2	35,3
Échantillon 18-35 ans après pondération	47,9	52,1	42,6	57,4	12,8	37,4	49,8
Échantillon 18-30 ans après pondération	46,1	53,9	42,3	57,7	12,9	40,1	47,0

* 20-34 ans pour les niveaux d'éducation

Le mode de diffusion de l'enquête, via des mailing lists, des sites internet et des réseaux sociaux syndicaux, a conduit à une surreprésentation forte des jeunes affiliés à une organisation syndicale. En effet, 91,7% des répondants âgés de 18 à 30 ans sont affiliés à une organisation syndicale et 93% des 18 à 35 ans. Dès lors, une comparaison systématique des réponses a été effectuée de manière à identifier des distorsions éventuelles dans les résultats dues à la majorité d'affiliés

parmi les répondants. Les profils des répondants non affiliés et des affiliés se distinguent sur les aspects suivants : les non-affiliés sont plus jeunes, plus souvent étudiants mais aussi proportionnellement plus diplômés. Les affiliés sont un peu plus âgés et depuis plus longtemps sur le marché du travail. Il y a peu, voire pas, de différences entre les deux groupes. Ce sont les variables « âge » et « niveaux de formation » qui impactent les réponses.

JEUNESSE ET TRAVAIL EN BELGIQUE : POINTS DE REPERE

La distinction, morale et institutionnelle, entre l'enfance et l'âge adulte intervient dans la société moderne. L'enfance est assignée à l'éducation tandis que les adultes sont censés travailler. L'obligation scolaire et l'interdiction du travail des enfants ont progressivement construit cette distinction institutionnelle entre l'enfance et l'âge adulte. La jeunesse, quant à elle, est une catégorie qui a été créée pour désigner une condition entre l'enfance et l'âge adulte, ceci depuis que l'entrée dans l'âge adulte s'est complexifiée. En effet, depuis les années 70, les transitions vers le statut d'adulte se sont allongées et diversifiées ; elles sont profondément marquées par le chômage. Elles sont aussi faites d'allers et retours. La catégorie jeunesse désigne ce nouvel âge entre le temps de l'éducation et celui de l'accès au statut d'adulte, un parcours progressif vers une citoyenneté (Chevalier, 2018). Les données ci-dessous dressent les grands traits de la situation de la jeunesse en Belgique, en termes de formation, d'emploi, de chômage et de ressources.

LA FORMATION

La jeunesse en Belgique compte une proportion importante de diplômés de l'enseignement supérieur, soit parmi les 30 à 34 ans, une femme sur deux et quatre hommes sur dix (tableau 3). Dans cette tranche d'âge, le pourcentage de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de plus de 10 points de pourcentage depuis l'année 2000. La Belgique se situe à ce niveau dans le peloton de tête au niveau européen.

Tableau 3 – Population âgée de 30 à 34 ans ayant un niveau d'études supérieur par sexe (niveaux 5-8), Belgique, 2000-2017, %

	2000	2005	2010	2015	2017
Hommes	33,3	34,9	39,0	36,7	40,8
Femmes	37,1	43,4	50,0	48,7	50,9
Total	35,2	39,1	44,4	42,7	45,9

Source : Eurostat

Tableau 4 – Population âgée de 30 à 34 ans ayant un niveau d'études supérieur par sexe (niveaux 5-8), Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, 2017, %

	2017	
	Hommes	Femmes
Belgique	40,8	50,9
France	38,7	49,6
Allemagne	33,8	34,2
Pays-Bas	44,0	51,8

Source : Eurostat

À l'autre extrême, on trouve les jeunes qui ont quitté prématurément l'éducation et la formation, c'est-à-dire les jeunes entre 18 et 24 ans n'ayant pas dépassé l'enseignement secondaire et ne poursuivant ni études, ni formations complémentaires. L'indicateur « jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation » désigne la part des jeunes de 18 à 24 ans remplissant ces conditions parmi la population totale des 18 à 24 ans⁴. En 2017, ils représentent 8,9% des jeunes âgés de 18 à 24 ans, soit 10,4% de jeunes hommes et 7,3% de jeunes femmes (tableau 5). Le pourcentage diminue mais il reste néanmoins encore près d'un jeune sur dix qui quitte prématurément l'éducation et la formation.

Tableau 5 – Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation par sexe et statut au regard de l'emploi, 18-24 ans, Belgique, 2000-2017, %

	2000	2005	2010	2015	2017
Hommes	16,4	15,3	13,8	11,6	10,4
Femmes	11,0	10,5	10,0	8,6	7,3
Total	13,8	12,9	11,9	10,1	8,9

Source : Eurostat

⁴ Dans le cadre des statistiques produites par Eurostat, un jeune ayant quitté prématurément l'éducation et la formation est défini comme une personne âgée entre 18 et 24 ans, enquêtée dans l'enquête sur les forces de travail (EFT) : ayant au maximum un niveau d'études secondaire inférieur (ISCED 0-2) et n'ayant suivi aucun enseignement ni aucune formation (formels ou non-

Tableau 6 – Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation par sexe et statut au regard de l'emploi, 18-24 ans, Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, 2017, %

	2017	
	Hommes	Femmes
Belgique	10,4	7,3
France	10,5	7,2
Allemagne	11,1	9,0
Pays-Bas	9,4	4,6

Source : Eurostat

L'EMPLOI ET LE CHOMAGE

Dans le tableau 7, on peut lire qu'en Belgique, en 2017, parmi les jeunes âgés de 30 à 34 ans, 6,2% sont au chômage, 79,8% en emploi et 14% sont inactifs. La catégorie « inactif » comprend les jeunes aux études et les NEET (voir page suivante), ainsi que des inactifs. La composition de cette catégorie « inactif » à 15-19 ans et à 30-34 ans est évidemment différente, les jeunes aux études à 30-34 ans sont devenus rares et le pourcentage désigne à ce moment-là une majorité de jeunes en dehors du marché du travail qui vient s'ajouter au nombre des chômeurs. Les pourcentages pour la Belgique masquent de grandes différences au niveau des Régions. Les pourcentages de jeunes néerlandophones au

formels) au cours des quatre semaines précédant l'enquête. L'indicateur statistique « jeune ayant quitté prématurément l'éducation et la formation » est ensuite calculé comme le rapport entre l'effectif des jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation tels que définis ci-dessus et le nombre total de jeunes âgés de 18 à 24 ans dans l'EFT.

chômage sont toujours bien inférieurs, de même pour la catégorie « inactif ».

Une autre manière de lire les statistiques du chômage consiste à regarder comment le chômage global se distribue entre les différents groupes d'âge, c'est-à-dire quelle est la structure d'âge de l'ensemble de la population au chômage. Cette lecture donne une vision de la proportion des moins de 35 ans parmi les chômeurs. Ainsi en 2017, les jeunes âgés de 15 à 34 ans en Région wallonne représente 52,8% des chômeurs, en Région flamande 43,1% et pour la Région de Bruxelles-capitale 41,3% (données Eurostat, enquête sur les forces de travail 2017).

Le taux de NEET (*Not in Employment, Education or Training*) est le pourcentage de jeunes d'un groupe d'âge donné qui ne sont ni en emploi, ni aux études ou en formation. Dans l'indicateur des NEET, un jeune poursuivant des études n'est pas considéré comme inactif. En dessous de 25 ans, une part de ces NEET est probablement sortie des études récemment et est sans doute au début du processus de recherche d'emploi. Si ce taux a diminué ces dernières années, il reste néanmoins élevé, en particulier pour la tranche d'âge des 25 à 29 ans, cela concerne plus d'une jeune femme sur cinq (tableau 8). Pour la tranche d'âge des 18 à 24 ans, en 2017, le taux de NEET est de 15,5 %

en Wallonie, 9% en Flandre et 17,7% pour la Région de Bruxelles-Capitale. La moyenne européenne EU28 est de 15,2%⁵.

Les jeunes actifs occupés sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à occuper des emplois temporaires, la raison principale étant généralement le fait de n'avoir pas trouvé un travail permanent. Ainsi parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans en activité, on en compte 25,2% occupés dans un emploi temporaire. L'avancée en âge voit cette proportion diminuer, avec 13,5% parmi les 25 à 34 ans, 7% parmi les 35 à 44 ans, 4,8% parmi les 40 à 64 ans. Dans chacun de ces groupes, les pourcentages de personnes déclarant comme raison à cette situation le fait de ne pas avoir trouvé de travail permanent sont respectivement de : 68,5% (15-29 ans), 82,5% (25-34 ans), 86,7% (35-44 ans), 81,1% (40-64 ans). Parmi les 15 à 29 ans, il faut tenir compte d'une proportion de jeunes encore en formation et qui ne souhaitent pas un emploi permanent (données Eurostat, enquête sur les forces de travail 2017).

⁵ IWEPS (2018). *Jeunes en situation de NEET*. Indicateurs statistiques. <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/18-24-ans-situation-de-neet-a-lemploi-enseignement-formation/>

Tableau 7 – Nombre d'actifs, de chômeurs et d'inactifs selon le sexe, l'âge et la région de résidence (population de 15 à 34 ans). Enquête sur les Forces de Travail⁶, 2017, %

		15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans
Région de Bruxelles-Capitale	Chômeur BIT	1,3	12,7	11,8	11,0
	Actif occupé	3,3	25,1	63,6	70,1
	Inactif*	95,4	62,2	24,6	19,0
Région flamande	Chômeur BIT	1,8	6,1	5,0	3,3
	Actif occupé	7,6	45,9	82,2	86,1
	Inactif	90,6	48,0	12,9	10,6
Région wallonne	Chômeur BIT	2,0	12,0	12,8	9,1
	Actif occupé	4,2	29,9	67,9	73,1
	Inactif	93,8	58,2	19,3	17,8
Belgique	Chômeur BIT	1,8	8,8	8,4	6,2
	Actif occupé	6,0	38,3	75,1	79,8
	Inactif	92,2	52,9	16,5	14,0

Source : Statbel, Eurostat.

* Comprend les jeunes aux études et les NEET (voir ci-dessous)

Tableau 8 – Jeunes sans emploi et ne participant ni à l'éducation ni à la formation par sexe, âge et statut au regard de l'emploi (NEET), Belgique, 2017, %

	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Hommes	4,4	15,2	15,5
Femmes	3,9	13,1	21,0
Total	4,2	14,1	18,2

Source : Eurostat

LES CONDITIONS DE VIE

Quitter le domicile familial est un marqueur de la vie adulte. L'allongement des études mais aussi les difficultés d'insertion dans l'emploi ont contribué à reculer cet âge. En Belgique, l'âge moyen en 2016 est de 25,2 ans (tableau 9). Il atteint 25 ans depuis 2005. Les jeunes femmes quittent en moyenne plus tôt le domicile familial que les jeunes hommes.

Il y a de grandes différences entre pays à ce niveau, en lien avec les cultures nationales mais aussi l'état du marché du travail des jeunes et les systèmes de protection sociale. À titre de comparaison, en 2016,

⁶ Les définitions de l'emploi et du chômage utilisées sont celles du Bureau international du Travail (BIT). Les personnes ayant un emploi (les actifs occupés) sont des personnes qui, pendant la semaine de référence, ont presté au moins une heure de travail en échange d'un salaire ou pour s'assurer un bénéfice, ou qui avaient un emploi mais étaient temporairement absentes. La main-d'œuvre familiale est comprise dans cette catégorie. Les chômeurs sont toutes les personnes qui : (a) étaient sans travail pendant la semaine de référence, c'est-à-dire qui n'ont pas travaillé en tant que salarié ou indépendant ; (b) étaient disponibles pour travailler, c'est-à-dire pour

commencer une activité en tant que salarié ou indépendant dans un délai de deux semaines après la semaine de référence ; (c) étaient à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire endéans une période maximale de trois mois.

l'âge moyen de décohabitation familiale est de 23,8 ans en France, 21,1 au Danemark, 30,1 en Italie, 23,7 en Allemagne.

Entre 25 et 29 ans, la proportion de jeunes habitant avec leurs parents est de 32,7% en Belgique, 28,3% en Allemagne, 21% en France, 18,1% aux Pays-Bas, 61,7% en Espagne et 66,8% en Italie.

Tableau 9 – Âge moyen de la décohabitation familiale, selon le sexe, Belgique, %

	2000	2005	2010	2015	2016
Hommes	25,4	26,5	26,4	25,8	26,1
Femmes	23,4	24,4	24,4	24,1	24,4
Total	24,4	25,4	25,4	25,0	25,2

Source : Eurostat

En Belgique, le taux de risque de pauvreté dans la population âgée de 18 à 64 ans est de 15%, cela signifie que les personnes ont un revenu inférieur à 60% du revenu médian après transferts sociaux. Pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans, ce taux est plus élevé, soit 20% pour les jeunes femmes et 18,4% pour les jeunes hommes (tableau 10).

Tableau 10 – Taux de risque de pauvreté par âge et sexe (seuil : 60% du revenu équivalent médian après transferts sociaux), Belgique, 2017, %

	De 18-64 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans
Hommes	14,1	18,4	15,5
Femmes	15,8	20,0	14,4
Total	15,0	19,2	15,9

Source : Eurostat

L'IMPORTANCE DU TRAVAIL

Cette section concerne l'ensemble des répondants. Elle reprend les réponses relatives à la représentation du travail, aux aspects considérés comme étant importants dans un emploi ainsi que les options potentiellement envisagées pour échapper au chômage.

LA REPRESENTATION DU TRAVAIL

Le travail est chargé de nombreuses attentes et porteur de significations qui vont bien au-delà du revenu. En quelques mots, et comme l'ont démontré de nombreux travaux⁷, le travail est investi d'attentes de trois types : des attentes *instrumentales*, qui ont trait au revenu et à la sécurité, des attentes *sociales* qui concernent les relations au travail, le rapport à la hiérarchie, aux collègues, et des attentes *expressives*, celles qui concernent l'épanouissement au travail, le développement de compétences, la reconnaissance, le sens de l'activité. Toutes ces attentes restent élevées, en particulier parmi les jeunes. L'enquête de

2007⁸ le montrait déjà, de même que les vagues successives de l'enquête ISSP (*International social science programme*⁹) qui se sont intéressées au travail.

Trois questions, reprises à l'enquête ISSP *Work orientation*, permettent de mesurer l'importance de ces différentes attentes au sein de la jeunesse en Belgique. Une première question demande d'exprimer son accord ou son désaccord avec deux affirmations plutôt tranchées sur le travail : « un emploi est juste un moyen de gagner de l'argent » et « je souhaiterais avoir un emploi rémunéré même si je n'avais pas besoin d'argent ». À la première affirmation « un emploi est juste un moyen de gagner de l'argent », un jeune interrogé sur deux se déclare d'accord et 44% « pas d'accord » (graphique 1). La réponse à cette question montre cependant des variations importantes (tableau 11). Ainsi, si les jeunes francophones et néerlandophones expriment les mêmes avis, ceux-ci varient selon le sexe, le niveau de formation, l'âge et la situation sur le marché du travail. Les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes à ne pas être d'accord avec cette affirmation, de même que les jeunes plus proches de la trentaine et ceux qui ont des niveaux de formation élevés.

⁷ Voir notamment : Méda, D., Vendramin, P. (2013). *Réinventer le travail*. Paris: PUF. Lorient, M. (2017). *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail : Revue de littérature (2006-2016)*, 2017-02, INJEP CNRS.

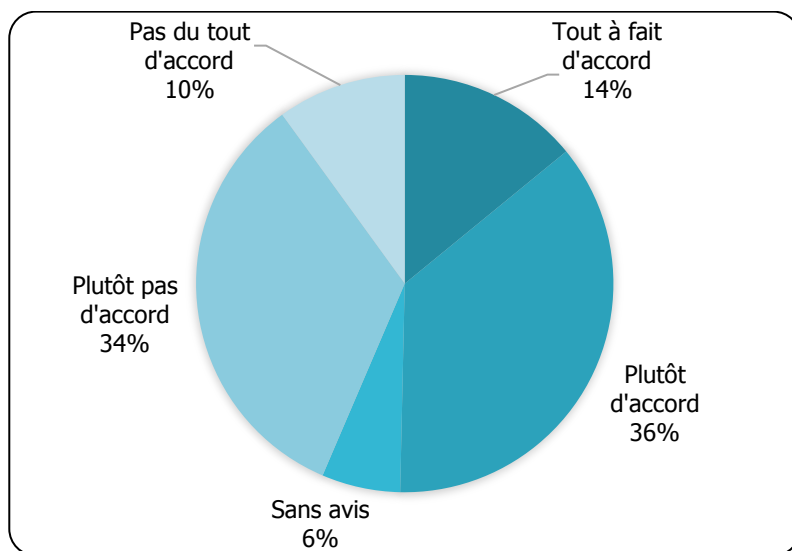
⁸ Vendramin, P. (2007), op. cit.

⁹ ISSP (*International Social Survey Programme*) est un dispositif d'enquête au niveau international, créé en 1985, qui regroupe aujourd'hui une quarantaine de pays. Depuis 2006,

l'IWEPS – Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (pour la partie francophone) en partenariat avec le SVR – Studiedienst Van de Vlaamse Regering (pour la partie néerlandophone) ont intégré le réseau pour y représenter la Belgique. Tous les deux ans, des enquêtes d'opinion sur des thèmes importants en sciences sociales sont réalisées afin de permettre des mises en perspective multiculturelles et multinationales. En 2015, la Belgique a participé au module spécial « *work orientation* ».

La comparaison des réponses avec l'enquête 2015 de l'ISSP montre des tendances identiques mais des résultats différents, ainsi si dans notre enquête un jeune de 18 à 30 ans sur deux se dit « d'accord » avec la proposition « un emploi est juste un moyen de gagner de l'argent, dans l'enquête ISSP 2015, ils sont 14%. La part des « sans avis » dans l'enquête ISSP 2015 pour les 18 à 30 ans en Belgique est beaucoup plus importante, 21% pour 6% dans notre enquête, ceci n'explique que partiellement cette différence probablement liée au dispositif d'enquête. Dans l'enquête ISSP 2015, les jeunes âgés de 18 à 30 ans en France sont 13% à partager cet avis et les jeunes en Allemagne dans le même groupe d'âge sont 28%.

Graphique 1 – Un emploi est juste un moyen de gagner de l'argent, 18-30 ans, BE, tous les répondants, %



La question suivante est intéressante pour apprécier l'importance du travail. En effet, elle demande aux jeunes interrogés « s'ils souhaiteraient avoir un emploi rémunéré même s'ils n'avaient pas besoin d'argent ». Sept jeunes sur dix se déclarent d'accord avec la proposition, avec des variations selon le sexe, la situation sur le marché du travail et le niveau de formation (graphique 2 et tableau 12).

70% des jeunes souhaiteraient avoir un emploi rémunéré même s'ils n'avaient pas besoin d'argent

Les réponses à l'enquête ISSP 2015 montrent des résultats proches, avec, en Belgique, 67% des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui déclarent être d'accord avec la proposition « je souhaiterais avoir un emploi rémunéré même si je n'avais pas besoin d'argent », les 31 à 50 ans sont 66%. Dans notre enquête, les jeunes âgés de 18 à 30 ans sont 70% à exprimer cet avis. Les jeunes en France âgés de 18 à 30 ans sont également 70% à partager cet avis et les jeunes en Allemagne 78%.

**Tableau 11 – Un emploi est juste un moyen de gagner de l'argent,
18-30 ans, BE, ensemble des répondants, %**

	Sexe		Situation			Âge			Régions		Niveaux de formation (sauf étudiants)		
	H	F	Ét	Trav	SEm	<=20	21-25	26-30	FR	NL	B	M	É
Tout à fait d'accord	17,7	11,0	14,1	13,1	19,3	13,4	15,5	13,0	13,1	14,9	25,7	17,0	7,6
Plutôt d'accord	37,7	35,0	39,3	35,9	36,5	46,2	36,0	34,6	36,0	36,5	42,6	41,8	28,9
Sans avis	7,1	5,2	4,8	6,0	7,6	8,0	6,2	5,6	5,9	6,2	7,2	7,1	4,6
Plutôt pas d'accord	28,2	38,2	32,9	35,3	24,5	27,8	32,3	35,9	32,8	34,2	19,9	26,5	45,5
Pas du tout d'accord	9,3	10,6	8,9	9,7	12,1	4,7	10,0	10,9	12,2	8,3	4,6	7,5	13,5

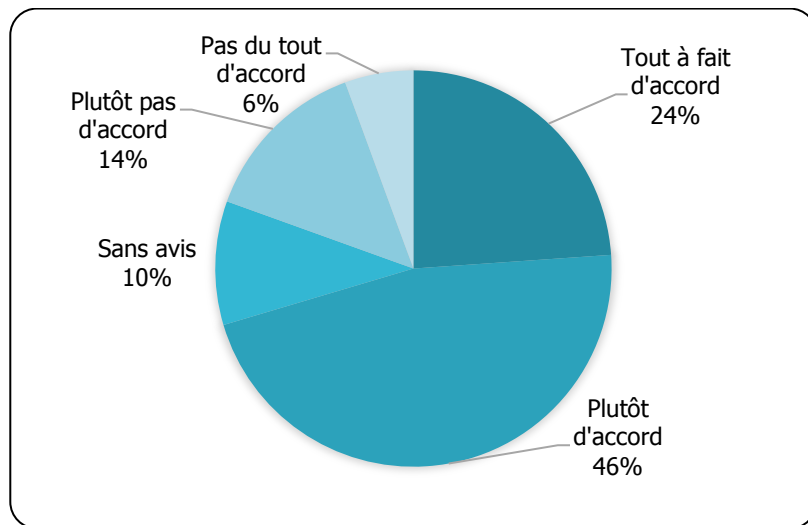
H=Homme, F=Femme, Ét=étudiant, Trav=Travailleur, SEm=Sans emploi,
FR=Francophone, NL=Néerlandophone, B=Bas, M=Moyen, É=Élevé

**Tableau 12 – Je souhaiterais avoir un emploi rémunéré même si je n'avais pas besoin d'argent,
18-30 ans, BE, ensemble des répondants, %**

	Sexe		Situation			Âge			Régions		Niveaux de formation (sauf étudiants)		
	H	F	Ét	Trav	SEm	<=20	21-25	26-30	FR	NL	B	M	É
Tout à fait d'accord	23,4	24,3	27,9	23,2	24,9	24,9	25,7	22,0	28,4	20,5	25,5	24,9	21,9
Plutôt d'accord	41,3	50,9	44,2	48,1	39,3	43,5	45,5	48,1	41,2	50,4	37,9	43,9	52,3
Sans avis	10,9	9,5	11,2	9,4	13,2	13,7	10,5	9,1	12,0	8,8	15,0	10,2	8,0
Plutôt pas d'accord	16,0	12,1	12,4	14,0	14,2	13,1	13	14,8	12,1	15,2	13,0	15,1	13,8
Pas du tout d'accord	8,4	3,3	4,3	5,3	8,4	4,8	5,3	6,0	6,2	5,1	8,7	6,0	3,9

H=Homme, F=Femme, Ét=étudiant, Trav=Travailleur, SEm=Sans emploi,
FR=Francophone, NL=Néerlandophone, B=Bas, M=Moyen, É=Élevé

Graphique 2 – Je souhaiterais avoir un emploi rémunéré même si je n'avais pas besoin d'argent, 18-30 ans, BE, ensemble des répondants, %



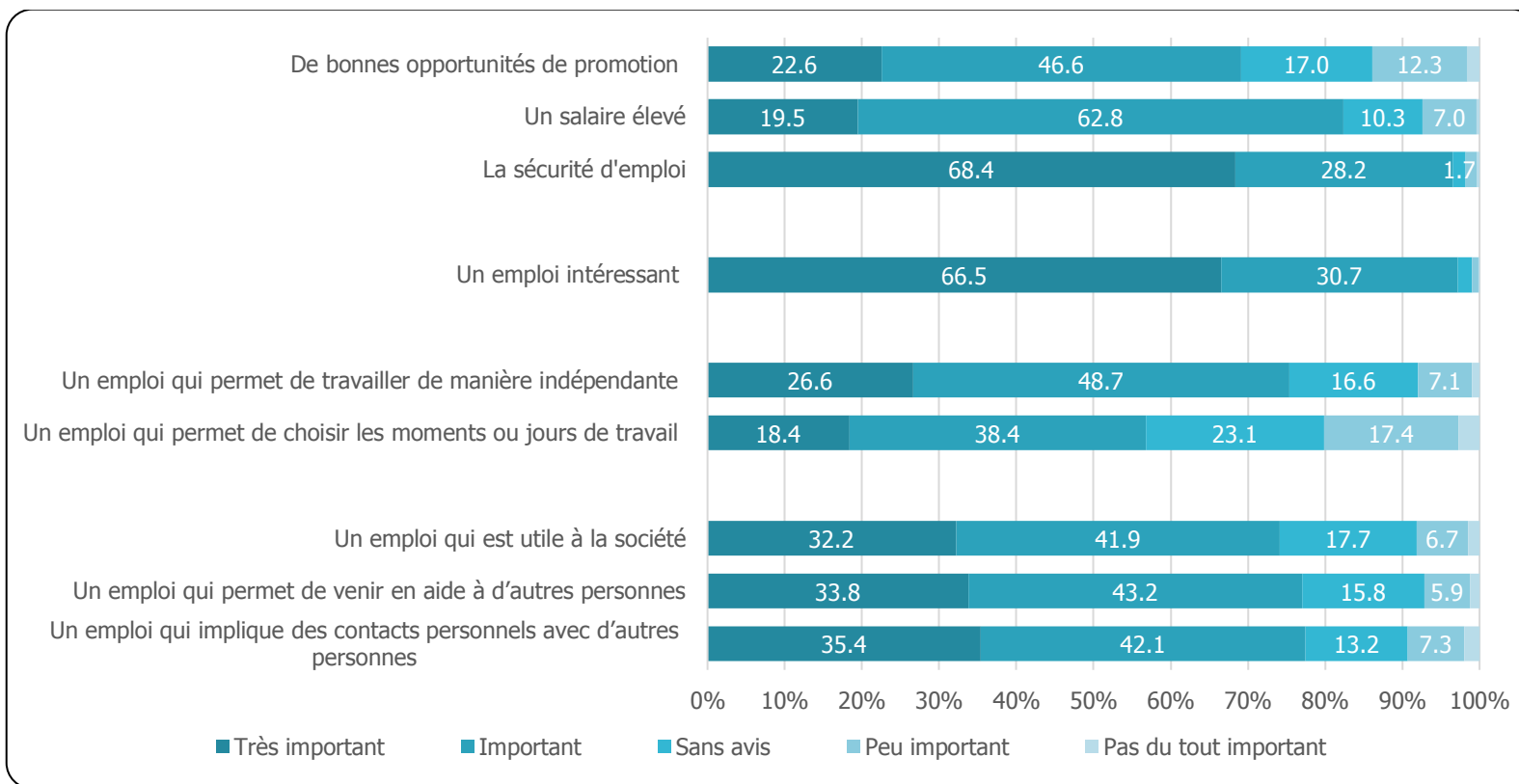
Se projeter dans une vie professionnelle est une aspiration forte partagée par la grande majorité des jeunes

INTERET DU TRAVAIL ET SECURITE D'EMPLOI

Une série d'items ont été proposés pour évaluer les aspects plus ou moins importants dans le travail. Lorsque l'on additionne les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord », on constate tout d'abord que tous les aspects suggérés recueillent des pourcentages « d'accord » élevés (graphique 3 et tableau 13). Lorsque les pourcentages sont moins

élevés, c'est plus souvent en faveur de réponses « sans avis » que de désaccord. Les aspects qui recueillent les pourcentages les plus élevés sont : l'emploi intéressant (97,2%) et la sécurité d'emploi (96,5%). Il y a peu de différences entre sous-groupes de jeunes sur ceux deux points. Vient ensuite le salaire élevé (82,3%). Ce sont proportionnellement plus d'hommes et de jeunes peu diplômés qui choisissent la réponse « tout à fait d'accord ». L'emploi qui permet le contact social recueille 77,5% d'accord et la possibilité de venir en aide à autrui 77%. Les jeunes femmes se démarquent sur ce dernier aspect, avec 85,2% d'accord contre 67,5% parmi les jeunes hommes. Travailler de manière indépendante recueille plus d'avis favorables parmi les jeunes néerlandophones avec 83,7% d'accord contre 64,1% parmi les jeunes francophones. Sur cette question, il reste une inconnue dans la compréhension de la question « un emploi qui permet de travailler de manière indépendante » a pu être compris par certains comme un emploi avec un statut d'indépendant. L'utilité du travail est jugée importante par 74,1% des jeunes, un peu plus souvent par les femmes et les plus diplômés.

Graphique 3 – Ce qui est important dans un travail, BE, 18-30 ans, ensemble des répondants



Ces données sont concordantes avec celles de l'enquête ISSP 2015. Toutefois, cette dernière permet de comparer les groupes d'âge. Nous avons comparé les réponses de trois groupes d'âge : les 18 à 30 ans, les 31 à 50 ans, les 51 ans et plus, sachant que dans ce dernier groupe, tous les âges au-delà de 50 ans sont retenus et pas seulement les personnes potentiellement en activité professionnelle. Cette comparaison des réponses de la population en Belgique montre que la sécurité d'emploi et l'intérêt du travail sont essentiels, quel que soit

l'âge. Pour les autres propositions quelques nuances sont observées, tout en restant pour l'essentiel dans les mêmes positions. Ainsi, le salaire élevé et le travail autonome sont proportionnellement plus souvent considérés comme importants par la génération du milieu, les 31 à 50 ans. Par contre les opportunités de promotion sont plus souvent citées comme étant importantes dans un travail par les 18 à 30 ans.

Si l'on compare avec deux pays voisins, la France et l'Allemagne, on constate beaucoup de convergences dans les attentes des jeunes à l'égard du travail (tableau 14). Les jeunes en France se démarquent légèrement dans le sens où ils sont proportionnellement moins nombreux que leurs voisins du même âge à juger important le fait « de venir en aide à d'autres personnes dans leur travail » ou « d'être utiles à la société » ou encore « de travailler de manière indépendante ». Sur ce dernier point, nous émettons l'hypothèse d'une mauvaise compréhension de l'item qui peut être associé à l'idée d'un travail sous statut indépendant.

Une autre étude ciblant les jeunes adultes (entre 25 et 35 ans), réalisée en 2013 et couvrant l'ensemble de la Belgique, confirmait la prégnance d'une éthique de l'épanouissement personnel dans le travail¹⁰. Ainsi, 63% des jeunes adultes interrogés déclaraient préférer « un travail passionnant mais pour lequel ils sont rémunérés 20% de moins, à un travail moins passionnant mais rémunéré 20% de plus ». De même, 71% de ces jeunes adultes préféraient aussi « un travail passionnant offrant moins de possibilités de promotion, à un travail moins passionnant mais aux promotions plus faciles¹¹. » L'intérêt pour un travail passionnant n'élimine pas le souci de la sécurité et, dans cette enquête, 56% de ces jeunes déclaraient aussi préférer une plus grande sécurité d'emploi à l'intérêt intrinsèque du travail.

¹⁰ Elchardus M., Te Braak P. (2013). *Perspectives d'avenir des jeunes adultes*, Rapport n° 3 Carrière et métier, VUB, département de sociologie, Groupe d'études TOR.

Tableau 13 – Ce qui est important dans un travail, BE, 18-30 ans, ensemble des répondants, somme des réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord »

97,2%	Un emploi intéressant	
96,5%	La sécurité d'emploi	
82,3%	Un salaire élevé	
77,5%	Un emploi qui implique des contacts personnels avec d'autres personnes	
77,0%	Un emploi qui permet de venir en aide à d'autres personnes	+ Femmes
75,3%	Un emploi qui permet de travailler de manière indépendante	+ Jeunes néerlandophones
74,1%	Un emploi qui est utile à la société	+ Hommes et niveau de formation bas
69,1%	De bonnes opportunités de promotion	
56,8%	Un emploi qui permet de choisir les moments ou jours de travail	

¹¹ Elchardus M., Te Braak P., op. cit., p. 27.

Tableau 14 – Ce qui est important dans un travail, Belgique, France et Allemagne, 18-30 ans, ensemble des répondants, somme des réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord », %

	BE*	FR**	DE***
Un emploi intéressant	97,9	98,7	96,6
La sécurité d'emploi	97,7	92,6	98,3
Un salaire élevé	74,5	80,6	74,6
Un emploi qui implique des contacts personnels avec d'autres personnes	77,5	74,9	80,7
Un emploi qui permet de venir en aide à d'autres personnes	76,3	64,3	78,5
Un emploi qui permet de travailler de manière indépendante	75,0	58,7	85,4
Un emploi qui est utile à la société	76,2	65,5	71,3
De bonnes opportunités de promotion	76,5	75,8	76,8
Un emploi qui permet de choisir les moments ou jours de travail	57,0	47,1	44,6

Source : enquête ISSP, 2015 * Belgique, ** France, *** Allemagne

ÉCHAPPER AU CHOMAGE

Une question proposait à l'ensemble des répondants des choix possibles pour éviter le chômage, qu'ils y soient confrontés ou pas. Les réponses montrent une grande ouverture à l'acquisition de nouvelles compétences et à la perspective d'emplois temporaires, mais aussi à la mobilité et à des situations de travail moins rémunérées (graphique 4 et tableau 15).

Ainsi, aller vers un emploi qui demande de nouvelles compétences est retenu par 77,4% des jeunes, 81,2% des jeunes francophones et 74,6% des jeunes néerlandophones. Le choix du travail temporaire est une

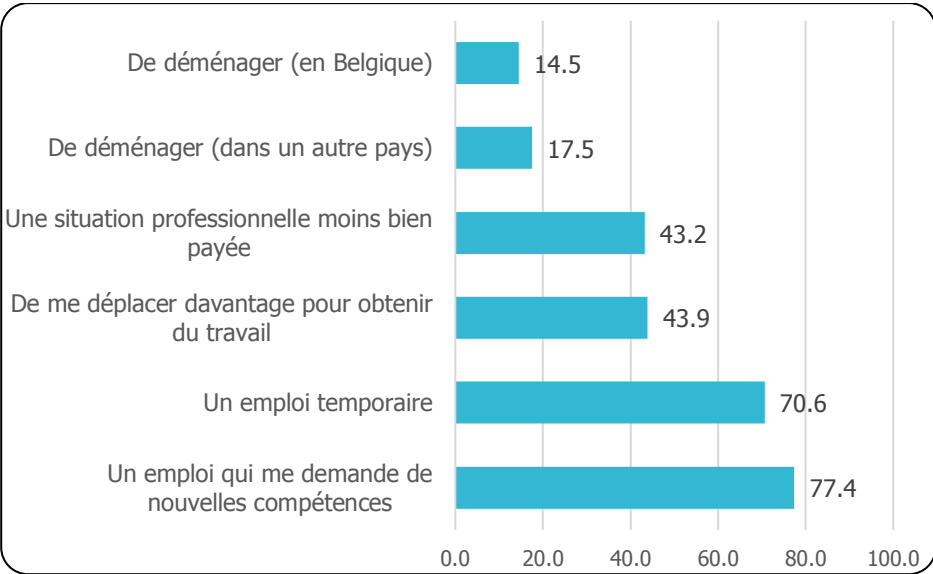
possibilité envisageable pour davantage de jeunes néerlandophones (75%) que de jeunes francophones (64,5%). Ils se distinguent aussi dans leurs choix face à la mobilité, avec 47,9% des jeunes francophones qui accepteraient de se déplacer davantage (41% des jeunes néerlandophones), 21,3% de déménager en Belgique (9,5% des jeunes néerlandophones) et 24,8% de déménager à l'étranger (12,1% des jeunes néerlandophones). L'emploi moins bien payé est plus souvent retenu par les jeunes sans emploi et ceux qui ont un niveau de formation bas.

Les jeunes étudiants sont proportionnellement plus nombreux à déclarer être ouverts à la mobilité : 52,6% disent qu'ils accepteraient de se déplacer davantage, 21,5% de déménager en Belgique et 24,5% de déménager à l'étranger.

Tableau 15 – Pour éviter le chômage, j'accepterais..., 18-30 ans, BE, ensemble des répondants

Acquérir de nouvelles compétences	=
Un emploi temporaire	+ Femmes, niveau de formation élevé, jeunes néerlandophones
Se déplacer davantage	+ Étudiants, niveau de formation élevé
Un emploi moins bien payé	+ Sans emploi, niveau de formation bas
Déménager (en et hors Belgique)	+ Hommes, étudiants, jeunes francophones

Graphique 4 – Pour éviter le chômage, j’accepterais..., 18-30 ans, BE, ensemble des répondants, %



L'enquête ISSP 2015 donne quelques points de comparaison sur cette question, d'abord au sein de la population en Belgique, ensuite par rapport aux jeunes âgés de 18 à 30 ans dans deux pays voisins (tableau 16). Rappelons que la catégorie 51 ans et plus couvre, dans l'ISSP, tous les âges et pas seulement les personnes en âge de travailler. La proportion de répondants qui accepteraient un emploi temporaire ou une forme de mobilité (quotidienne ou en matière de logement) diminue avec l'avancée en âge. Ce rapport à la mobilité est sans doute en partie lié au taux de propriétaires de leur logement qui est en Belgique supérieur à celui des deux autres pays pris en compte ici, à savoir 72,3% pour la Belgique, 64,3% pour la France et 52,6% pour l'Allemagne (données Eurostat 2013).

Les réponses du groupe des 51 ans et plus doivent être prises en compte avec prudence car elles concernent en partie une population sortie du marché du travail.

Si l'on compare les réponses des jeunes en Belgique avec celles des jeunes des deux pays voisins, on constate une proportion plus importante de jeunes en Belgique et en Allemagne qui accepteraient un emploi temporaire ou un poste moins bien payé. Les jeunes en France sont près d'un tiers à être ouverts à une mobilité dans le pays ou à l'étranger. Les jeunes en Allemagne sont proportionnellement plus ouverts à une mobilité dans le pays qu'à l'étranger. Les jeunes en Belgique sont environ un sur cinq à envisager une telle perspective.

Tableau 16 – Pour éviter le chômage, j’accepterais..., selon l’âge et le pays, ISSP 2015, %

	France	Allemagne	Belgique		
	18-30	18-30	18-30	31-50	51 et +
Acquérir de nouvelles compétences	90,0	91,0	90,1	90,2	75,2
Un emploi temporaire	64,6	70,2	73,7	67,4	57,2
Se déplacer davantage	60,1	65,5	66,1	51,0	38,5
Un emploi moins bien payé	41,9	50,7	52,7	48,7	37,0
Déménager dans le pays	32,3	32,3	22,5	17,9	13,0
Déménager hors du pays	32,3	25,7	20,3	19,4	14,2

Source : ISSP 2015

TRAVAILLER POUR DES PLATEFORMES

Le travail pour des plateformes, comme Uber, Deliveroo, Mechanical Turk et autres, alimente beaucoup le débat autour d'une série de questions économiques, juridiques, sociales et politiques¹². Cette économie de plateformes s'oppose au salariat. Les études qui tentent d'évaluer le nombre de personnes concernées par ce type de travail proposent des estimations qui oscillent entre 5% et 22%. Une étude réalisée pour la Commission européenne¹³, et portant sur quatorze pays, évalue à 5% le nombre de personnes qui proposent au moins une fois par mois un service quelconque sur n'importe quelle plateforme (pour du travail en ligne ou hors ligne). L'enquête adressée aux jeunes leur demandait également s'ils avaient cette expérience de travail pour des plateformes. Le tableau 17 reprend les réponses des jeunes qui ont déclaré travailler de temps en temps, souvent ou régulièrement pour des plateformes. Le pourcentage est très faible, soit un peu moins de 2%.

L'enquête a demandé aux jeunes quelle était leur opinion sur le travail pour des plateformes, qu'ils aient ou pas une expérience de travail dans ce domaine. Il leur a été demandé s'ils étaient plus ou moins d'accord avec une série de propositions. Le graphique 5 reprend l'ensemble des réponses. Il montre tout d'abord que les pourcentages de « sans avis » sont très importants, de 32.7% à 56.9% selon les propositions, le signe

d'une relative méconnaissance de cette nouvelle réalité du travail. Les propositions qui recueillent le plus « d'accord » sont « une manière d'augmenter ses revenus » et « un moyen de gagner un peu d'argent en attendant de trouver un emploi », bref une vision très instrumentale du travail pour une plateforme. Les visions positives liées à la liberté, l'autonomie, le développement de sa propre activité, ses compétences et ses réseaux professionnels recueillent des proportions de réponses « d'accord » entre 44,9% à 38,5%. Les visions négatives, un pis-aller et une forme d'exploitation, recueillent l'accord de 41,2% à 23,3% des jeunes.

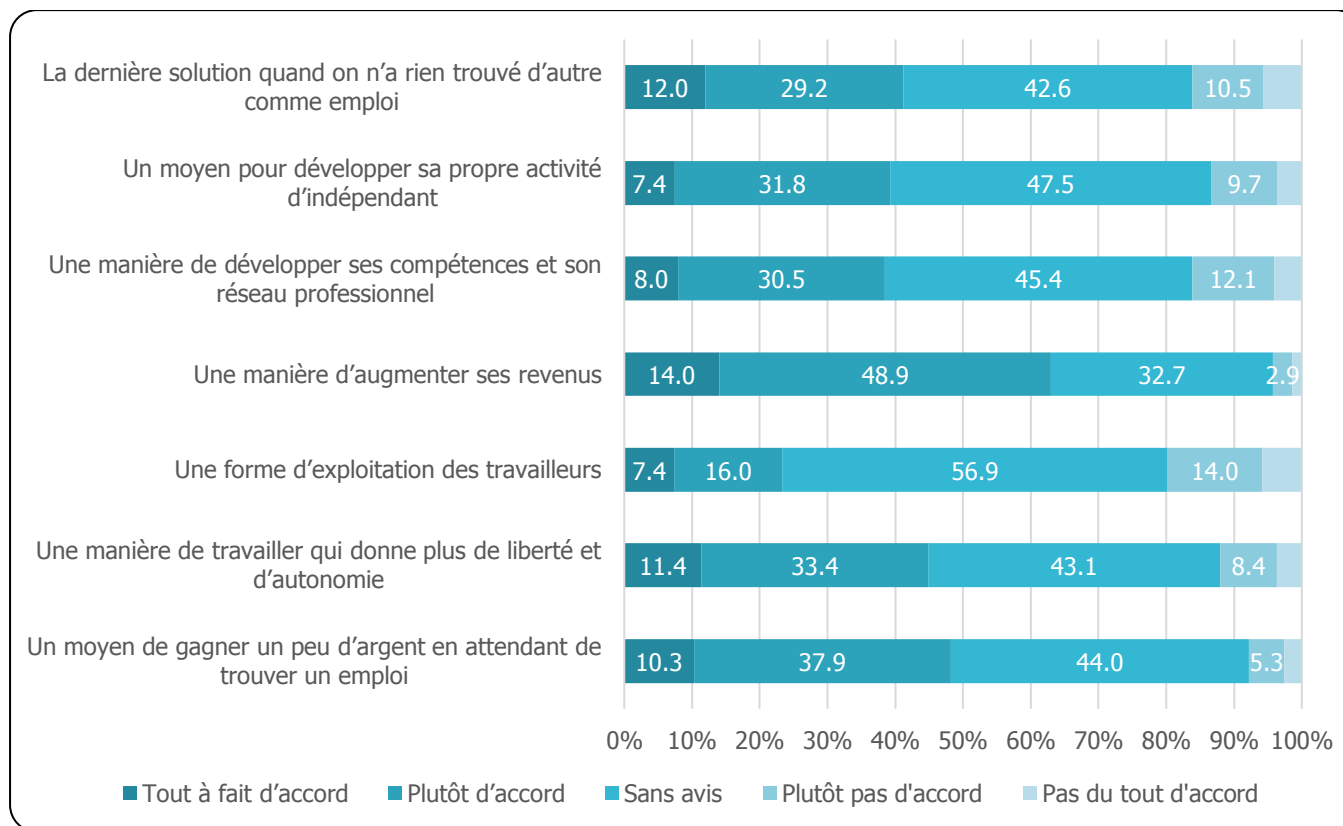
Tableau 17 – Travailler pour des plateformes, 18-30 ans, BE, ensemble des répondants, %

De temps en temps +assez souvent + régulièrement	
Effectuer des travaux à partir de votre domicile pour un site web tel que Upwork, Freelancer, Timeetc, Clickworker, PeoplePerHour2, etc	1,8
Effectuer des travaux pour différents clients quelque part à l'extérieur de votre domicile via un site web tel que Deliveroo, Listminut, YoupiJob, etc.	1,6
Effectuer un travail impliquant de conduire quelqu'un à un endroit moyennant une rémunération en utilisant une application ou un site Web tel que Uber, Blablacar, etc	1,3

¹² Wartel, L. (2018). *Les enjeux politiques et juridiques du travail dans l'économie de plateformes*. Note d'éducation permanente, n°13, FTU. Wartel, L. (2018). [Les enjeux politiques et juridiques du travail dans l'économie des plateformes. Etat des lieux et perspectives syndicales](#). Working paper #3, Chaire Travail-Université (UCL) et CSC.

¹³ European Commission, Industry Directorate - General for Internal Market Entrepreneurship and SMEs, et TNS Political & Social. The Use of Collaborative Platforms. Luxembourg: Publications Office, 2016. <http://bookshop.europa.eu/uri?target=EUB:NOTICE:ET0216426:EN:HTML>

**Graphique 5 – Opinions sur le travail pour des plateformes,
18-30 ans, BE, ensemble des répondants, %**



UN PARCOURS D'ÉPREUVES POUR ENTRER DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Cette section concerne les jeunes en emploi (pas les étudiants ni les jeunes sans emploi). Elle décrit les parcours d'entrée dans l'emploi, tantôt linéaires mais aussi pour beaucoup marqués par des discontinuités et des passages par le chômage.

PARCOURS TYPES

Les parcours d'insertion des jeunes travailleurs sont examinés à partir de quatre aspects : le passage éventuel par le chômage et la durée de celui-ci, le temps d'accès au premier emploi, le temps d'accès au premier contrat à durée indéterminée (CDI), et les changements d'employeurs, choisis et contraints. Le graphique 6 reprend les réponses à ces quatre questions et le tableau 18 détaille les variations principales, selon le sexe, le niveau de formation et la Région.

Parmi les jeunes en emploi, près d'un sur deux n'a pas connu de période sans emploi. Un peu moins de trois jeunes sur dix ont connu une période

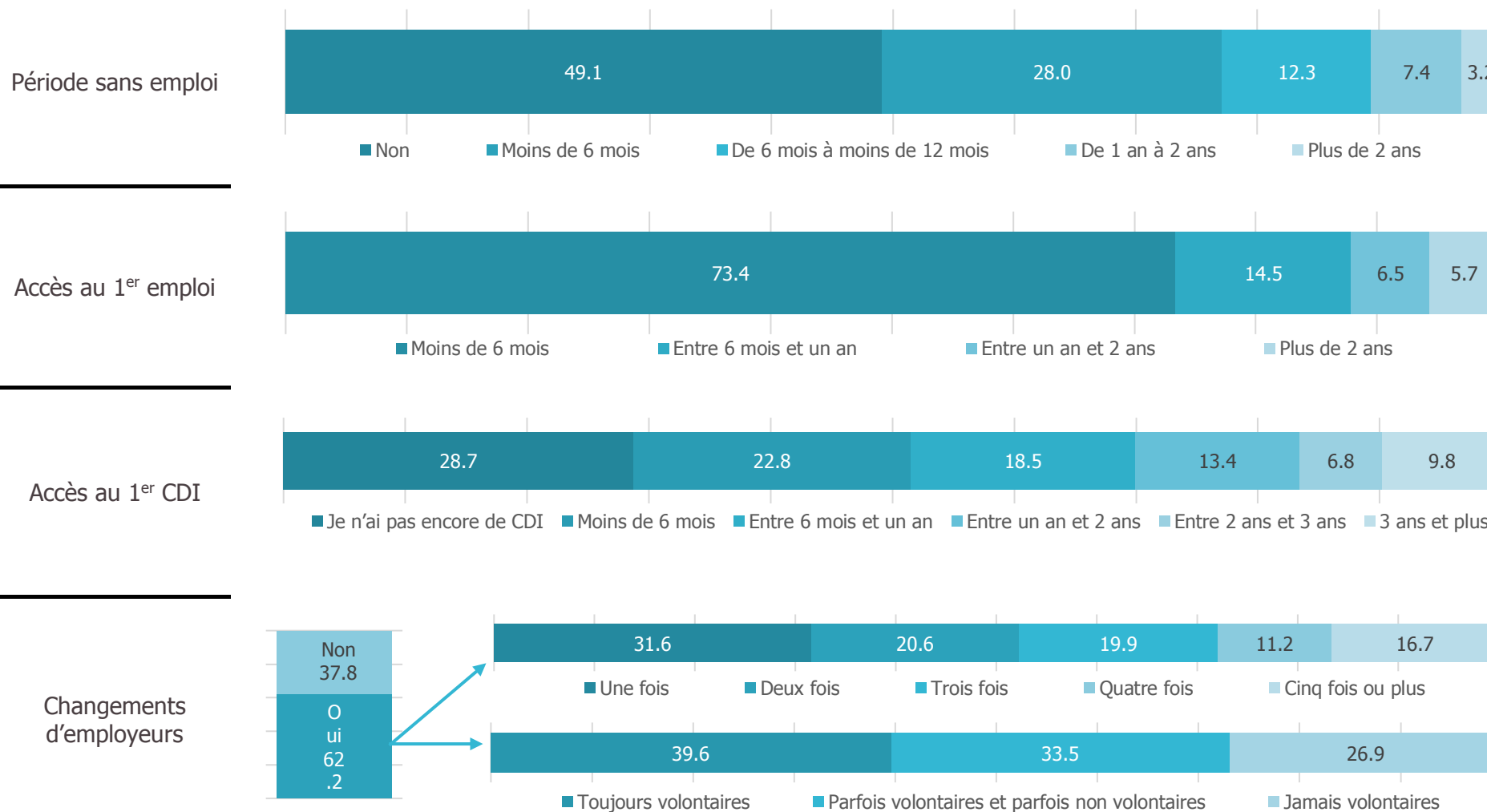
totale sans emploi de moins de six mois et 22,9% ont été confrontés à des périodes de plus d'un an.

Pour trois quarts des jeunes, l'accès au premier emploi s'est fait dans les six mois suivant les études, pour 14,5 % entre six mois et un an et pour 12,2% le temps d'accès au premier emploi est de plus d'un an.

L'accès à un premier contrat à durée indéterminée concerne sept jeunes en emploi sur dix. L'accès à un premier CDI, pour les jeunes concernés, s'est fait pour 41,3% dans les six mois et un an après leurs études, et pour 13,4% entre un an et deux ans. Pour 16,6% des jeunes, il aura fallu attendre plus de deux ans.

Un passage souvent incontournable par la case
« sans emploi » et la longue route vers le CDI

Graphique 6 – Caractéristiques du parcours d'insertion des jeunes en emploi, 18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs, %



Selon l'enquête sur les forces de travail 2016, les jeunes âgés de 15 à 34 ans trouvent principalement un emploi au moyen d'une candidature spontanée auprès de l'employeur (26%) et par l'intermédiaire de la famille, des amis ou des connaissances (24%). Par ailleurs, 17% ont trouvé leur emploi par une petite annonce, et 10% par l'intermédiaire d'une agence d'intérim ou de sélection. 8% ont été sélectionnés par l'employeur lui-même, 7% ont obtenu un emploi par l'intermédiaire de leur établissement d'enseignement et 6% par l'intermédiaire d'un service public de l'emploi (VDAB, Actiris, FOREM, ADG) ou d'une mission locale pour l'emploi (Stabel, 2018).

DES CHEMINS VARIABLES

Le tableau 18 rend compte des différences les plus marquées en fonction de quelques variables (sexe, Région, âge, niveaux de formation). On constate que les parcours d'insertion sont plus favorables pour les jeunes néerlandophones. Ils sont plus nombreux à accéder à l'emploi sans connaître le chômage et à obtenir un contrat à durée indéterminée. Les parcours des jeunes hommes sont également un peu plus favorables.

Des scénarios plus favorables pour les jeunes néerlandophones

Tableau 18 – Caractéristiques du parcours d'insertion des jeunes en emploi, 18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs

Période sans emploi	« Non » hommes 51,8% et femmes 46,9% - Effet positif du niveau de formation - Grosse différence entre Régions : « non » pour 61,3% de jeunes néerlandophones et pour 30,5% de jeunes francophones
Accès au 1 ^{er} emploi	- Pas de différences de durée entre hommes et femmes - Plus souvent « moins de 6 mois » pour les jeunes néerlandophones (77,7%) que les jeunes francophones (66,7%) - Plus souvent « moins de 6 mois » pour les niveaux de formation élevés (79,6%) que dans le cas des plus faibles niveaux de formation (64,6%)
Accès au 1 ^{er} CDI	Plus rapide pour les hommes : - Pas encore de CDI : 22,3% des hommes et 33,8% des femmes « Moins de 6 mois » pour 27,7% des hommes et 18,8% des femmes Plus favorable pour les jeunes néerlandophones : - Pas encore de CDI : 38,0% des jeunes francophones et 22,6% des jeunes néerlandophones « Moins d'un an » pour 27,6% des jeunes francophones et 50,1% pour les jeunes néerlandophones Plus compliqué pour les niveaux de formation plus élevés.
Changement d'employeurs	- Un peu plus souvent parmi les jeunes femmes et les niveaux de formation bas - Plus souvent volontaires pour les hommes, les niveaux de formation élevés et les jeunes néerlandophones - Changements plus nombreux parmi les niveaux de formation bas

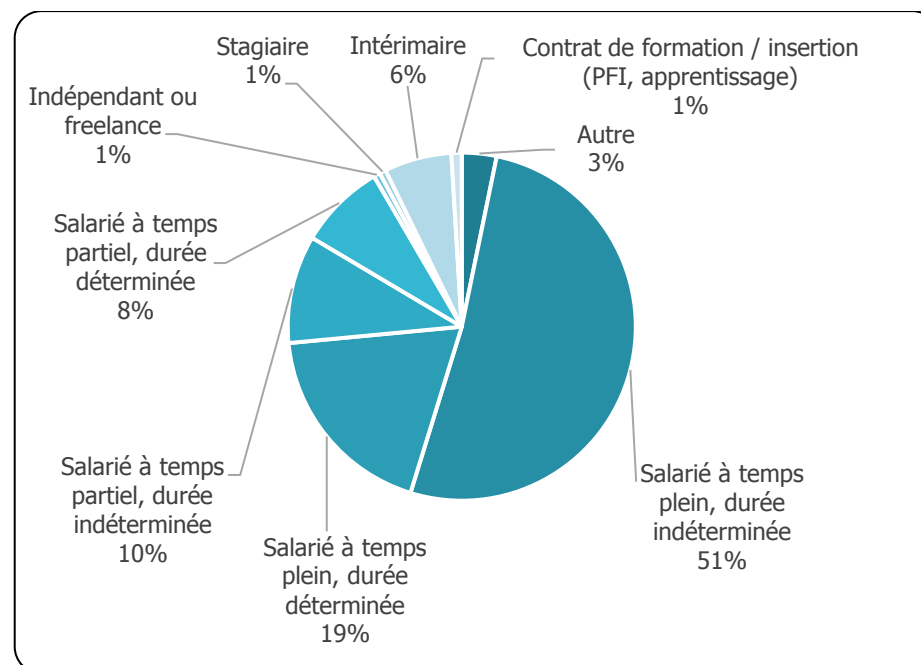
UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE POSITIVE

Cette section examine les grands traits de la situation de travail des jeunes en emploi, concrètement : les types de contrat et l'évaluation subjective de leur travail ainsi que leur degré de satisfaction par rapport à leur emploi actuel.

UNE GRANDE VARIETE DE CONTRATS ET STATUTS

La situation dans l'emploi des jeunes travailleurs se caractérise par une grande diversité de contrats et de statuts (graphiques 7 et 8). Un peu plus d'un jeune sur deux est employé, 30% sont ouvriers et 11% enseignants. Six jeunes sur dix ont un contrat à durée indéterminée, 51% à temps plein et 10% à temps partiel. Plus d'un quart (27%) ont un contrat à durée déterminée, 19% à temps plein et 8% à temps partiel. Le temps partiel n'est pas un choix dans deux tiers des cas (66,2%). Les autres jeunes en emploi se partagent entre le statut d'intérimaire (6%), de stagiaire (1%), d'indépendant (1%) ou des contrats de formation/ insertion (1%).

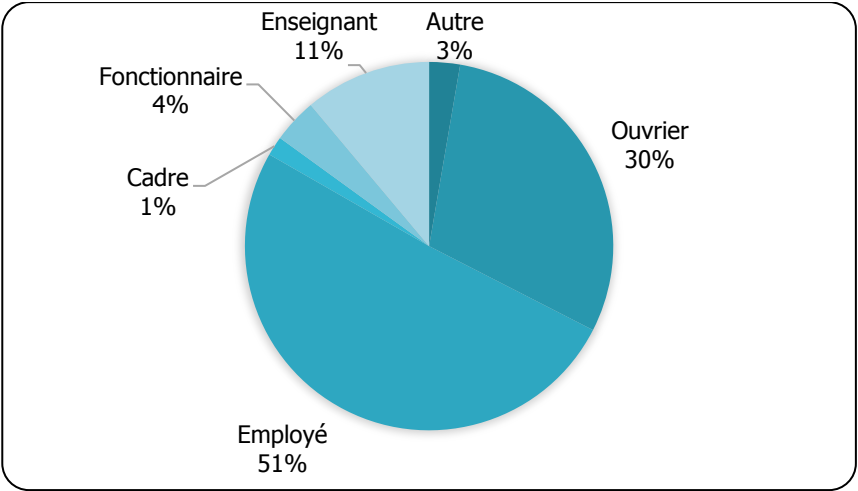
Graphique 7 – Types de contrat, 18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs, %



La distribution des statuts et contrats selon le sexe, le niveau de formation, la Région et l'âge présentent de grandes variations (tableau 19). Les différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes sont très importantes, ainsi 64,8% des hommes ont un contrat à durée indéterminée à temps plein contre 40,7% des jeunes femmes. Celles-ci sont plus nombreuses que les hommes à avoir un contrat à durée déterminée (temps plein + temps partiel), soit 33,1% contre 19,2% pour les jeunes hommes. Elles sont aussi plus nombreuses dans le travail à temps partiel (CDI + CDD), soit 26,8% contre 7,5% pour les jeunes hommes. Le temps partiel non choisi est un petit peu plus

fréquent parmi les jeunes hommes (69,2% pour 64,9% pour les jeunes femmes).

Graphique 8 – Diversité des statuts dans l’emploi, 18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs, %



Les jeunes néerlandophones sont aussi plus nombreux à bénéficier d’un contrat à durée indéterminée que leurs homologues francophones, soit respectivement 57,9% contre 41,8%. Les deux groupes se distinguent aussi en matière de temps partiel non choisi, avec 80,7% pour les jeunes francophones et 59,9% pour les jeunes néerlandophones.

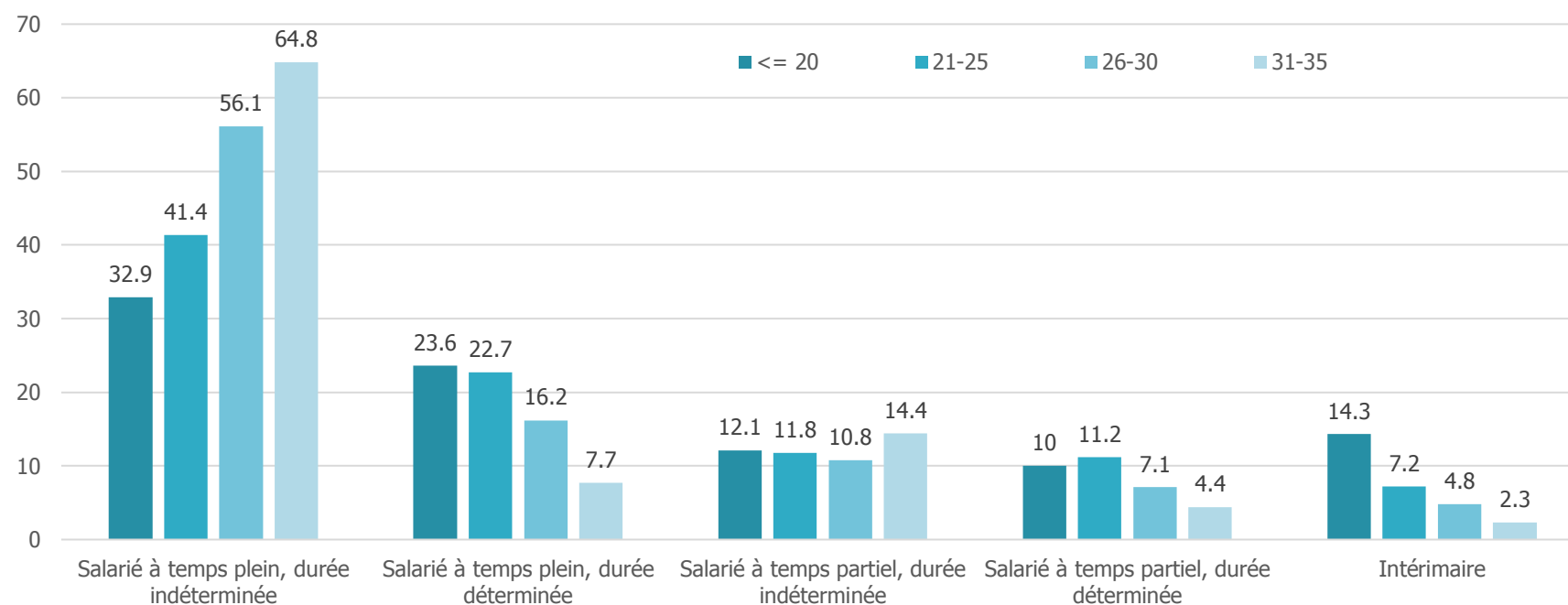
Tableau 19 – Types de contrat, 18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs

Temps plein CDI	+ Hommes et jeunes néerlandophones
Temps plein CDD	+ Femmes
Temps partiel CDI	+ Femmes
Temps partiel CDD	+ Femmes
Temps partiel non choisi	+ Hommes, jeunes francophones et niveau d’éducation élevé

La proportion de jeunes occupés dans le cadre d’un travail à temps plein avec un contrat à durée déterminée augmente avec l’âge, pour atteindre 64,8% des jeunes en emploi après 30 ans, dont 71,2% des jeunes néerlandophones en emploi et 62,7% des jeunes francophones en emploi.

Avant 30 ans, le travail à temps partiel non choisi concerne entre 62% et 69% des jeunes travaillant à temps partiel. Entre 31 et 35 ans, le travail à temps partiel non choisi concerne 40% des jeunes occupés à temps partiel.

Graphique 9 – Types de contrat selon l'âge, 18-35 ans, BE, ensemble des travailleurs, %



UNE EVALUATION PLUTOT POSITIVE DE SON TRAVAIL

Pour les jeunes en emploi, l'expérience du travail est globalement positive (graphique 10). Le travail est un lieu de contacts sociaux et 78,9% trouvent leur travail intéressant. Les jeunes travailleurs ont pour 72,6% un sentiment d'utilité dans leur travail et 82,7% peuvent apporter leur aide à autrui. Le bémol concerne les possibilités de promotion considérées comme élevées par seulement 28,3% des jeunes en emploi, le salaire jugé élevé par 44% et 69% qui estiment occuper un emploi leur assurant la sécurité.

Les jeunes hommes sont plus nombreux à déclarer avoir une sécurité d'emploi, soit 77,2% pour 62,3% des jeunes femmes. Ils sont aussi plus nombreux à déclarer avoir des possibilités de promotion, soit 37% contre 19,5% dans le cas des jeunes femmes.

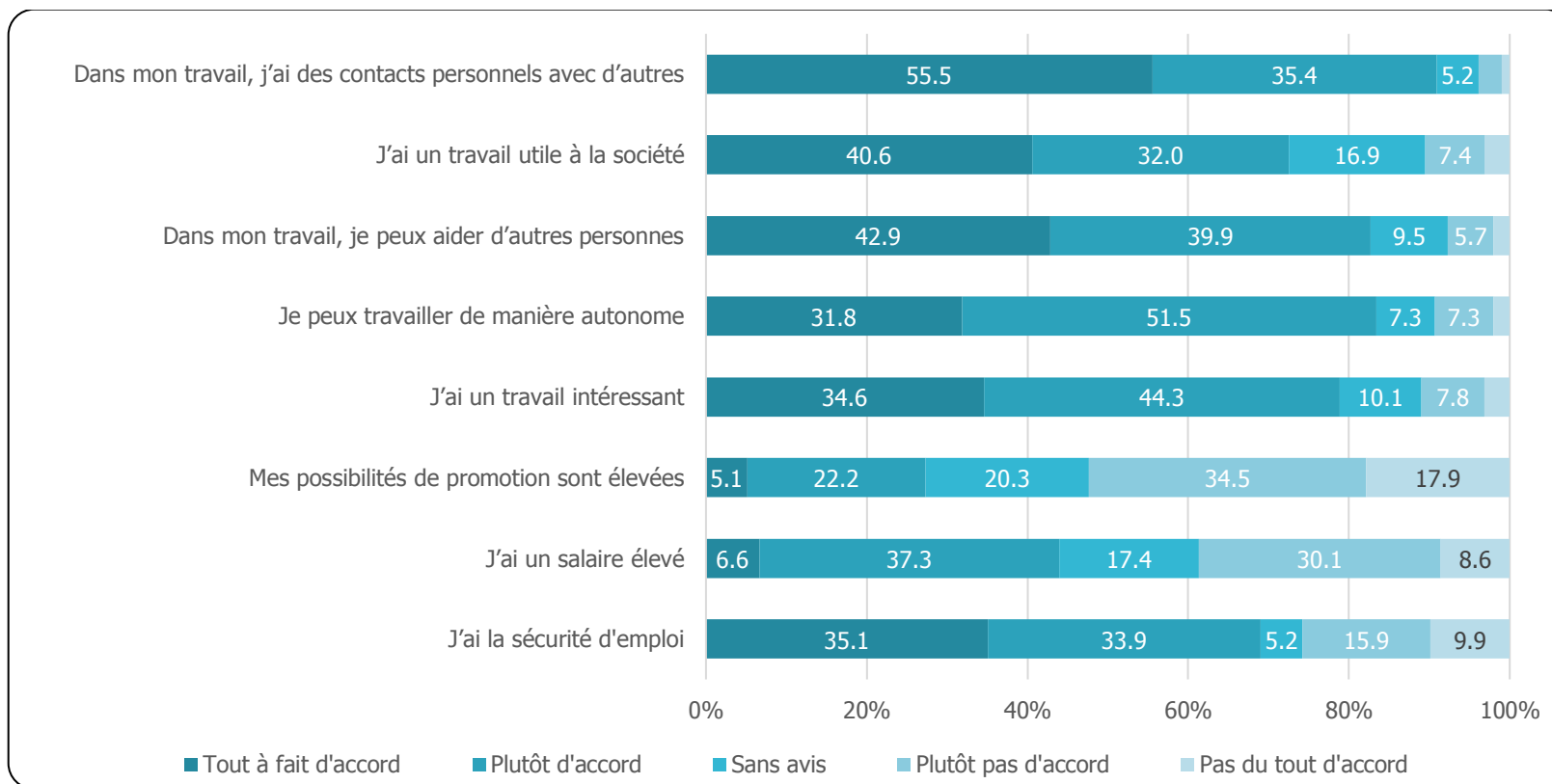
Par rapport à l'intérêt du travail, ce sont les jeunes ayant un niveau de formation élevé qui sont les plus nombreux à répondre « tout à fait

d'accord » à la proposition « j'ai un travail intéressant, soit 41% pour 28% dans le cas des niveaux de formation moyens et bas.

Enfin, notons aussi les différences entre jeunes francophones et néerlandophones, les premiers étant moins nombreux à déclarer avoir la sécurité d'emploi (62,3% pour 77,2%) et de bonnes possibilités de promotion (21,9% pour 30,9%).

La proportion de jeunes qui expriment un sentiment d'insécurité dans l'emploi est la plus élevée dans la tranche d'âge des 21 à 25 ans, soit 30,5% ; elle est de 17,3% pour les 31 à 35 ans. Le sentiment d'avoir de bonnes opportunités de promotion varie peu avec l'âge, alors que c'est une aspiration forte.

Graphique 10 – Évaluation de son travail, 18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs, %



Une expérience positive du travail avec un bémol pour la sécurité d'emploi, le salaire et les perspectives

Au début du questionnaire, il était demandé à tous les répondants (étudiants, travailleurs, sans emploi) de se prononcer sur les aspects considérés comme importants dans un emploi. La même question a été posée plus tard dans l'enquête, cette fois seulement aux jeunes en emploi. Dans le tableau 20, les réponses sont comparées entre une vision du travail « rêvé » et une vision du travail « réel », entre ce qui

est jugé, dans l'absolu, comme étant important dans un travail et ce qui est évalué à partir de l'emploi réel occupé. Le rêve et la réalité, quel que soit le domaine, sont rarement concordants et il est dès lors normal de trouver des écarts entre les deux questions. Les points sur lesquels la déception semble être la plus forte sont les possibilités de promotion, avec un écart négatif de 41,8%, la hauteur du salaire (- 38,3%) et la sécurité d'emploi (- 27,5%). L'écart est positif pour la dimension sociale du travail (les contacts), le sentiment d'aider les personnes et le travail autonome.

Tableau 20 – Les écarts entre le travail rêvé et le travail réel, %

Réponses « tout à fait d'accord + plutôt d'accord »	Travail rêvé 18-30 ans, BE, ensemble des répondants	Travail réel 18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs	Écart
Un emploi intéressant	97,2	78,9	-18,3
La sécurité d'emploi	96,5	69,0	-27,5
Un salaire élevé	82,3	44,0	-38,3
Un emploi qui implique des contacts personnels avec d'autres personnes	77,5	90,9	+13,4
Un emploi qui permet de venir en aide à d'autres personnes	77,0	82,7	+5,7
Un emploi qui permet de travailler de manière autonome	75,3	83,4	+8,1
Un emploi qui est utile à la société	74,1	72,6	-1,5
De bonnes opportunités de promotion	69,1	27,3	-41,8

DE NOMBREUX JEUNES SATISFAITS DE LEUR EMPLOI

La somme des jeunes en emploi qui se déclarent « complètement », « très » et « assez » satisfaits de leur emploi actuel est de 73%, soit près des trois quarts des jeunes travailleurs en emploi qui se sentent bien dans leur travail. Pour les autres, 13% n'ont pas d'avis et 13% se déclarent aussi insatisfaits (graphique 11). Il y a peu de différences entre hommes et femmes sur ce point, par contre, la proportion de jeunes en emploi se déclarant satisfaits augmentent avec le niveau de formation, de 64,8% à 78,3%. Ce sont aussi les jeunes néerlandophones en emploi qui sont proportionnellement les plus nombreux à se déclarer satisfaits de leur emploi, soit 77,6% pour 67,2% parmi les jeunes francophones.

L'insatisfaction dans l'emploi actuel est plus fréquente parmi les salariés à temps partiel (19,2% d'insatisfaits) et les intérimaires (19,6%). Il y a peu de différences selon les niveaux de formation des répondants mais par contre proportionnellement un peu plus d'insatisfaits parmi les 26-30 ans que parmi les plus jeunes travailleurs. Dans les secteurs pour lesquels le nombre de réponses est suffisant, il apparaît des taux d'insatisfaction supérieurs à la moyenne dans le commerce de gros, de détail, la réparation et le secteur Horeca.

Les éléments du travail qui suscitent des taux d'insatisfaction plus élevés que la moyenne sont la faiblesse du salaire, l'insécurité dans l'emploi et l'absence de perspectives de promotion. Les travailleurs insatisfaits ont

été proportionnellement plus souvent confrontés à des situations de discrimination, notamment en raison de l'origine ou du groupe ethnique et pour des raisons de handicap ou de maladie. Il y a une corrélation forte entre l'insatisfaction dans l'emploi et l'inquiétude face à l'avenir professionnel.

Dans l'enquête de 2007¹⁴ menée auprès des jeunes salariés francophones, 65,1% se déclaraient satisfaits de leur travail, 16,1% n'avaient pas d'avis et 18,8% se disaient non satisfaits. Les points d'insatisfaction principaux étaient les mêmes : le salaire (36,3% d'insatisfaits), la sécurité d'emploi (22,6% d'insatisfaits), les perspectives de carrière dans l'entreprise (26,1% d'insatisfaits).

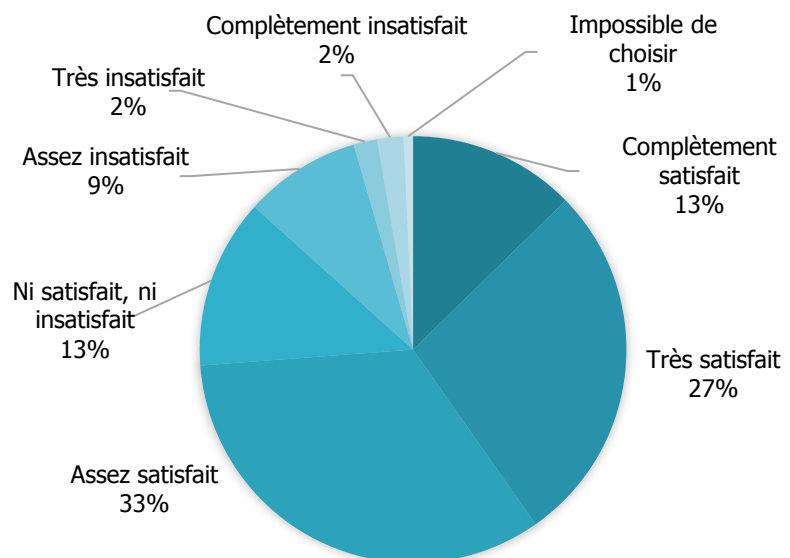
Si l'on prend un point de comparaison avec l'enquête ISSP 2015 on constate que pour le groupe d'âge des 18 à 30 ans en activité, on compte 80,9% de satisfaits en Belgique, 71,4% en France et 85% en Allemagne.

Dans l'enquête « Génération quoi¹⁵ », menée par la RTBF et l'université de Namur, 58% des jeunes francophones se disent plutôt épanouis dans leur travail mais 42 % disent le contraire.

¹⁴ Vendramin, P., (2007), op. cit.

¹⁵ Tirtiaux, J. et Pieters, J., op. cit.

**Graphique 11 – Degré de satisfaction par rapport à l'emploi actuel,
18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs, %**



UNE CONFIANCE MODEREE DANS L'AVENIR PROFESSIONNEL

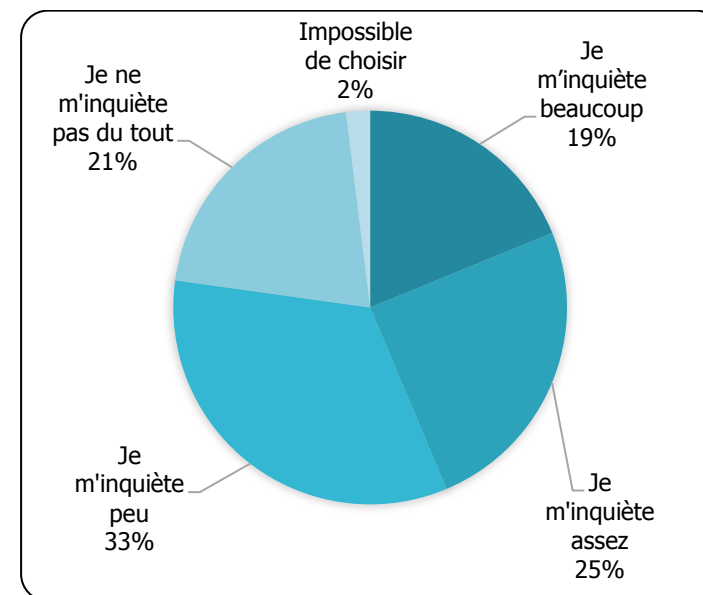
Dans le cadre de cette enquête il était important de questionner les jeunes sur leur confiance dans leur avenir professionnel, tenant compte des conditions difficiles d'entrée dans la vie active et de l'accès compliqué pour beaucoup à la vie indépendante.

QUELLE VISION DE L'AVENIR PROFESSIONNEL ?

Lorsque l'on additionne les réponses « je m'inquiète beaucoup » et « je m'inquiète assez » (graphique 12), on constate que quatre jeunes sur dix se déclarent inquiets par rapport à leur avenir professionnel (43,7%), en particulier les jeunes francophones qui sont plus de six sur dix à se déclarer inquiets, soit 61,2% tandis que les jeunes néerlandophones sont 30,5% à exprimer ce sentiment d'inquiétude. Les étudiants sont 42,6% à exprimer ce sentiment d'inquiétude, les jeunes en emploi 38,4% et les jeunes sans emploi 75,7%. Si l'élévation du niveau de formation diminue la proportion de jeunes inquiets, le diplôme ne l'élimine cependant pas : 51% des moins diplômés se disent inquiets et 41,8% des plus diplômés. Les femmes sont aussi proportionnellement

plus nombreuses à partager cette inquiétude face au futur professionnel (48,2% pour 37,8% dans le cas des hommes) ; leur statut dans l'emploi est aussi plus souvent fragile que celui des hommes.

Graphique 12 – Êtes-vous inquiet par rapport à votre avenir professionnel ? 18-30 ans, BE, ensemble des répondants, %



Des incertitudes par rapport à l'avenir professionnel déjà bien présentes dès les études

Selon les données de l'enquête « Génération quoi », un jeune belge francophone sur deux (51 %) estime que son avenir sera moins bien

que la vie menée par ses parents ; 23 % estiment que leur avenir sera meilleur et 26% estiment qu'il sera identique¹⁶.

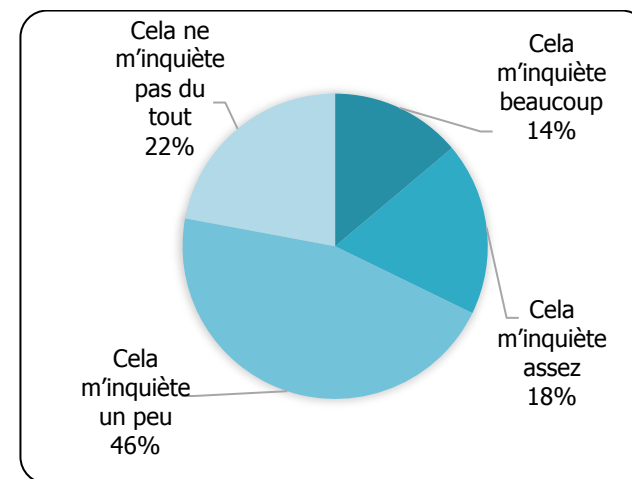
LA CRAINTE DIFFUSE DE PERDRE SON EMPLOI

Au sous-échantillon des jeunes en emploi, il a été demandé dans quelle mesure ils étaient inquiets de perdre leur emploi actuel (graphique 13). Un peu plus d'un jeune travailleur sur cinq se sent en sécurité dans son emploi et 14% craignent fortement de perdre leur emploi. Entre les deux, 18% s'inquiète « assez » et 46% « un peu ».

Le niveau de formation semble avoir peu d'influence sur ce sentiment de sécurité perçue dans l'emploi. Ce sont les jeunes francophones, bien plus que les jeunes néerlandophones qui disent craindre « beaucoup » ou « assez » de perdre leur emploi, soit respectivement 44,8% et 23,9%. Les jeunes femmes sont aussi plus nombreuses que les jeunes hommes dans cette situation, avec 38,6% contre 24,2%.

Dans l'enquête menée en 2007 auprès des jeunes francophones en activité, 42,2% de ceux-ci déclaraient n'avoir pas de crainte pour leur sécurité d'emploi¹⁷.

Graphique 13 – Dans quelle mesure êtes-vous éventuellement inquiet de perdre votre emploi ? 18-30 ans, ensemble des travailleurs, %



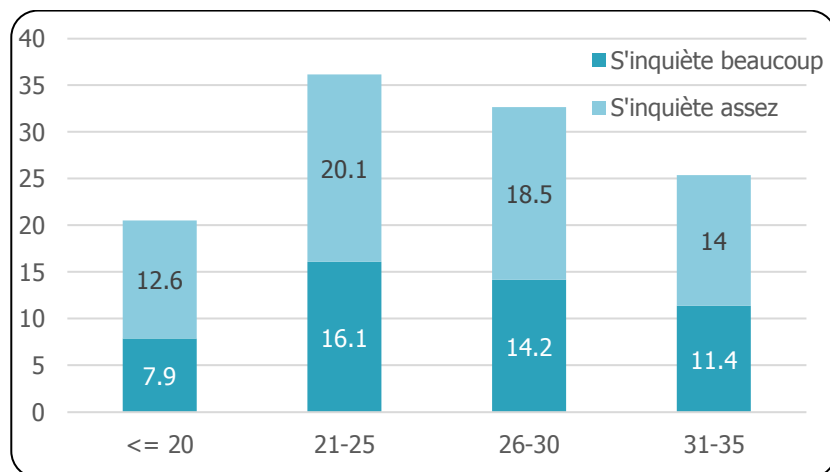
Suite à cette question, l'enquête demandait à ces jeunes travailleurs s'ils pensaient qu'il leur serait difficile ou facile de trouver un autre emploi au moins aussi bon que celui qu'ils ont actuellement (graphique 15). Pour 19% des jeunes interrogés, il serait « très » ou « assez » facile de retrouver un emploi de même qualité. Sur ce point, les jeunes francophones et néerlandophones se différencient peu. Il y a aussi peu de différences selon les niveaux de formation. Les jeunes hommes semblent par contre proportionnellement un peu plus confiants que les jeunes femmes. C'est dans la tranche d'âge des 21 à 25 ans que la

¹⁶ Tirtiaux, J. et Pieters, J. Op. cit.

¹⁷ Vendramin, P. (2007), op. cit. Attention, la question n'était pas libellée dans les mêmes termes.

proportion de jeunes inquiets de perdre de leur emploi est la plus élevée (graphique 14).

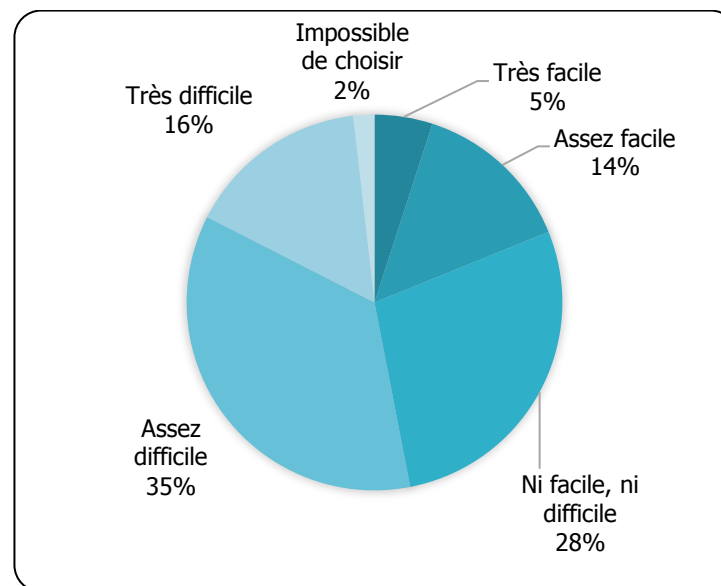
Graphique 14 – Dans quelle mesure êtes-vous éventuellement inquiet de perdre votre emploi ? 18-30 ans, ensemble des travailleurs, %



Dans l'enquête ISSP 2015, la proportion de jeunes en Belgique, âgé de 18 à 30 ans, qui déclarent craindre de perdre leur emploi est plus faible, soit 20,2%. Elle est près du double en France avec 38,4% et inférieure en Allemagne avec 14,1% de jeunes travailleurs qui expriment cette crainte. Par contre, dans la même enquête, ce sont les jeunes en Belgique qui sont plus nombreux à déclarer qu'il leur serait difficile de trouver un autre emploi au moins aussi bon que celui qu'ils ont s'ils venaient à le perdre (43,3% pour 41,1% des jeunes en France et 32,7% des jeunes en Allemagne). De manière générale, en Belgique, l'enquête ISSP 2015 montre aussi que la crainte de perdre son emploi est partagée dans les mêmes proportions par les actifs plus âgés, et 57% du groupe

des 31 à 50 ans déclarent qu'il leur serait difficile de retrouver un emploi équivalent à celui qu'ils ont.

Graphique 15 – Pensez-vous qu'il vous serait difficile ou facile de trouver un autre emploi au moins aussi bon que celui que vous avez actuellement ? 18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs, %



LA RELATIVE FRAGILITE DES CONDITIONS D'EXISTENCE

Cette section s'intéresse à la situation financière des jeunes – étudiants, travailleurs et sans emploi – aux types de logement qu'ils occupent (chez les parents, en colocation, en location ou en tant que propriétaire). Elle questionne également les jeunes sur des projets importants qu'ils ont momentanément postposés compte tenu de leur situation professionnelle, comme quitter le domicile des parents, s'installer en couple ou décider d'avoir un enfant.

UNE MINORITE SIGNIFICATIVE EN DIFFICULTE FINANCIERE

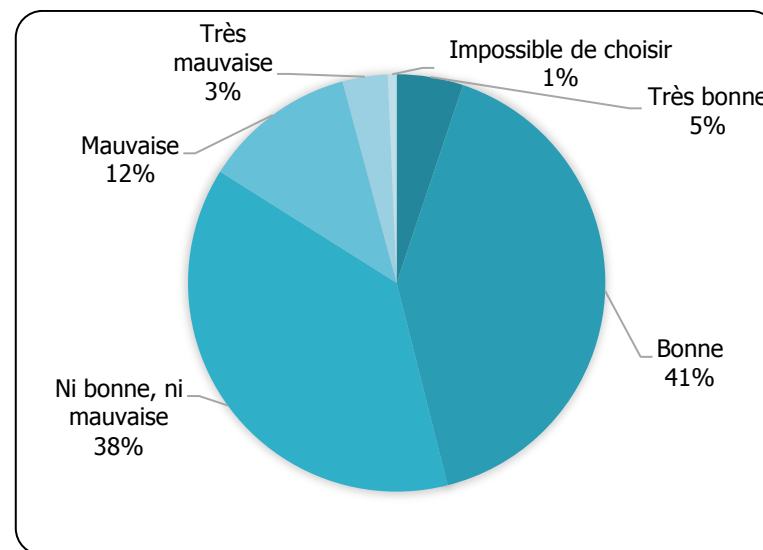
Les jeunes potentiellement en situation d'indépendance, c'est-à-dire en emploi ou à la recherche d'un emploi, sont 46% à déclarer connaître une situation financière « très bonne » ou « bonne ». Ils sont 38% à déclarer une situation « ni bonne, ni mauvaise ». Par contre, 15% déclare une situation « mauvaise » ou « très mauvaise » (graphique 16).

Ce sont les jeunes sans emploi qui sont proportionnellement les plus nombreux à déclarer une mauvaise situation financière, soit près d'un

jeune sans emploi sur deux (49,6%) pour 9,1% parmi les jeunes travailleurs. Les jeunes ayant un faible niveau de formation sont également proportionnellement plus souvent concernés par une mauvaise situation financière (28,9% contre 8,8%), de même que les jeunes francophones (22,4%) par rapport aux jeunes néerlandophones (10,1%).

L'enquête ISSP 2015 permet de comparer les réponses à cette question données par les trois groupes d'âge considérés dans ce rapport. Dans cette enquête on constate que l'auto-évaluation de la situation financière est mauvaise (somme des réponses « mauvaise » et « très mauvaise ») pour 12,6% des jeunes âgés de 18 à 30 ans, 15,4% des 31 à 50 ans et 8,7% des 50 ans et plus.

**Graphique 16 – Votre situation financière est...
18-30 ans, BE, ensemble des répondants, %**



UN ACCES DIFFICILE A L'INDEPENDANCE

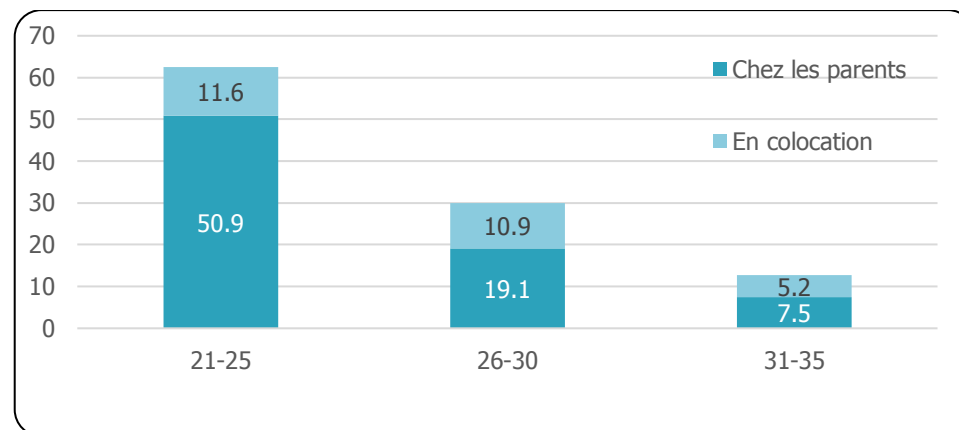
L'entrée dans la vie indépendante se matérialise d'abord par l'accès à un logement à soi. L'enquête montre que trois jeunes sur dix vivent encore chez leurs parents. Les étudiants ne sont pas pris en compte ici. Deux jeunes sur dix sont locataires d'un logement et un peu plus de deux sur dix sont propriétaires de leur logement. La colocation concerne 9,4% des jeunes. Entre 26 et 30 ans, un jeune sur cinq vit encore chez ses parents (graphique 17).

L'accès à un habitat indépendant est proportionnellement plus rapide pour les jeunes femmes ; elles sont 27,6% à vivre encore chez leurs parents pour 34,2% des jeunes hommes. Les jeunes néerlandophones et francophones se distinguent sur leurs choix et/ou opportunités. Les jeunes néerlandophones sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes francophones à vivre encore chez leurs parents mais aussi à être propriétaires de leur logement. Par contre, ils sont moins nombreux sur le marché de la location.

Un rapport de l'ONG Caritas publié fin 2017 dresse un état de la précarité de la jeunesse en Europe. Le rapport montre qu'entre emplois précaires et difficultés à se loger, les jeunes ont le plus grand mal à trouver leur place dans la société. Selon l'ONG, les jeunes de 16 à 29 ans ont été les grands sacrifiés de la crise financière.

Un accès au logement indépendant difficile pour beaucoup

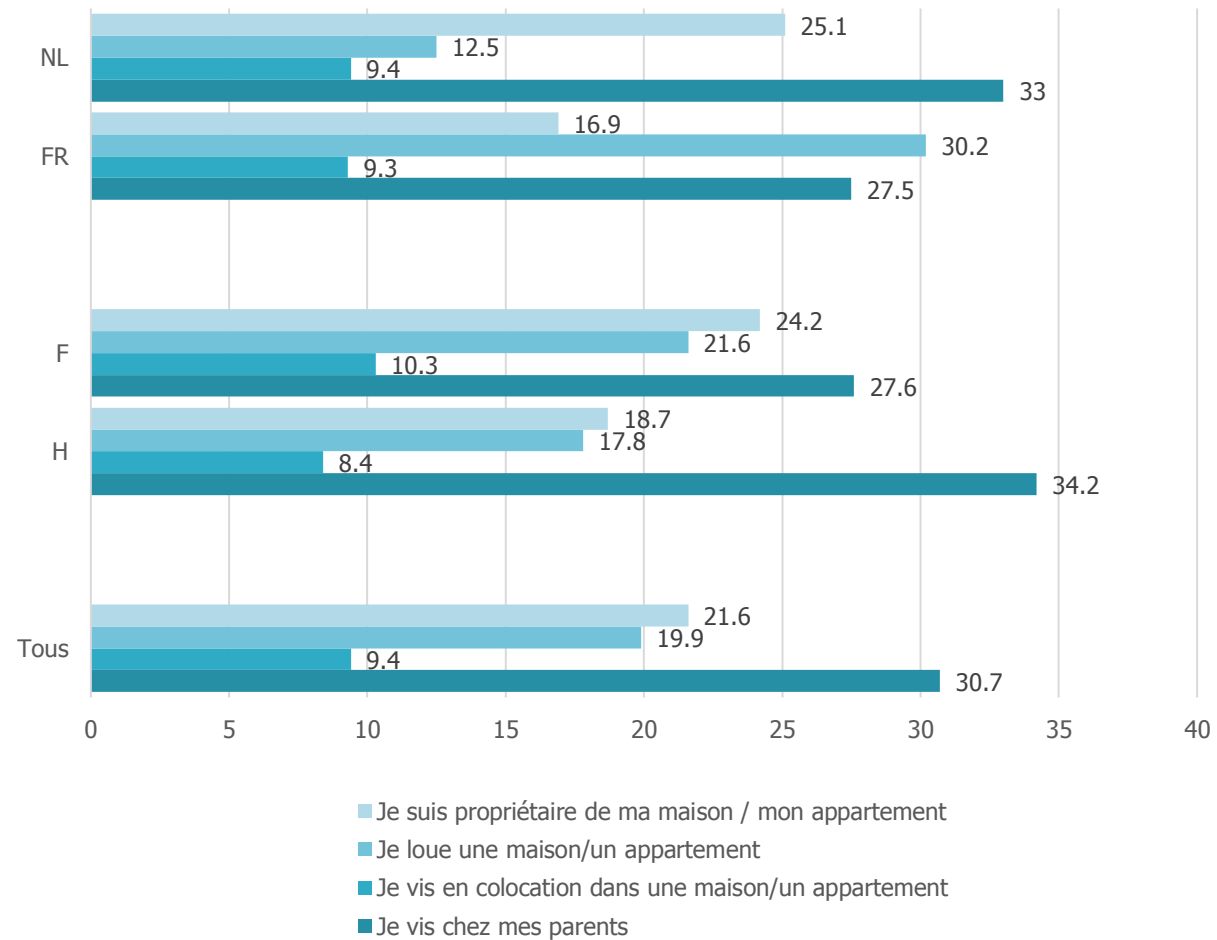
Graphique 18 – type de logement, 18-35 ans, BE, ensemble des répondants, %



LES RENONCEMENTS

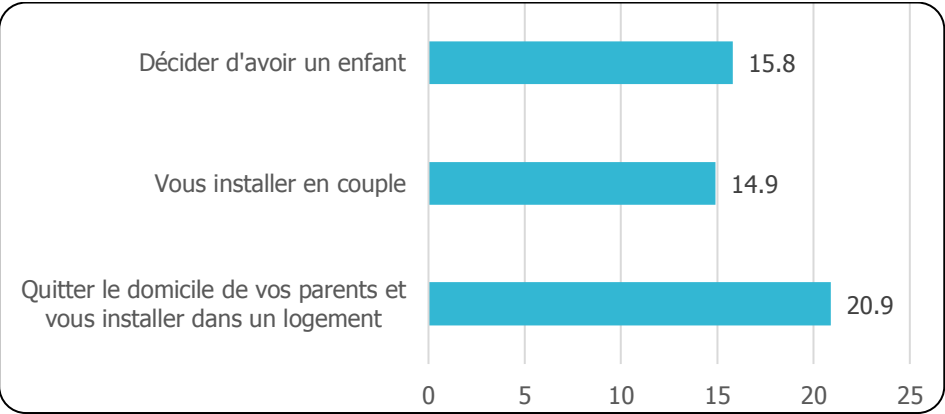
L'entrée dans la vie adulte est une période où s'élabore de nouveaux projets de vie, comme l'installation dans son logement, la vie en couple, la construction d'une famille. Les difficultés d'installation dans une vie professionnelle offrant un minimum de sécurité et de perspectives obligent à postposer ces projets. L'enquête a demandé aux jeunes dans quelle mesure ils avaient été confrontés à de tels renoncements (graphique 19). Ainsi, deux jeunes sur dix disent avoir dû postposer leur souhait de quitter le domicile des parents et s'installer dans un logement, 14,9% ont postposé l'installation dans une vie de couple et 15,8% la décision d'avoir un enfant. Dans une rubrique « autres », les répondants ont souvent mentionné le report de l'achat d'un bien immobilier et la difficulté d'obtenir un emprunt hypothécaire.

Graphique 17 – Quel type de logement avez-vous ?
18-30 ans, BE, ensemble des travailleurs et sans-emploi, %



H=hommes, F=femmes, FR=francophones, NL=néerlandophones

Graphique 19 – Votre situation professionnelle vous a-t-elle amené à postposer des projets comme... (plusieurs réponses possibles) 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes travailleurs et sans-emploi, %



Être sans emploi conduit davantage de jeunes à postposer des décisions d’indépendance mais avoir un emploi ne permet pas non plus à toutes et tous de réaliser leurs projets de vie.

La situation professionnelle conduit aussi 22,7% des jeunes femmes en emploi à postposer la décision d’avoir un enfant, cela concerne 8,2% des jeunes hommes et davantage de jeunes francophones que de jeunes néerlandophones (tableau 21). Les jeunes femmes en emploi sont proportionnellement nombreuses à postposer un projet de maternité, l’instabilité professionnelle et la réceptivité des milieux professionnels à la maternité sont sans doute des facteurs explicatifs clés.

Tableau 21 – Votre situation professionnelle vous a-t-elle amené à postposer des projets comme... (plusieurs réponses possibles) 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes travailleurs et sans-emploi, %

	Jeunes travailleurs						Jeunes sans emploi				
	Tous	H	F	FR	NL		Tous	H	F	FR	NL
Quitter le domicile de vos parents et vous installer dans un logement	19,4	18,0	20,5	29,4	13	Quitter le domicile de vos parents et vous installer dans un logement	29,2	36,3	22,6	33,2	23,6
S’installer en couple	14,3	12,3	16,0	22,1	9,3	S’installer en couple	18,4	16,9	19,9	20,1	16
Décider d'avoir un enfant	16,1	8,2	22,7	21,9	12,3	Décider d'avoir un enfant	14,3	9,7	18,7	14,9	13,4

H=hommes, F=femmes, FR=francophones, NL=néerlandophones

JEUNES ET SANS EMPLOI

Dans cette section, le focus est mis sur la situation des jeunes en recherche d'emploi au moment de l'enquête. Leur parcours fait d'alternances entre périodes d'emploi et de non emploi est examiné, de même que les raisons de la fin de l'emploi précédent. Ces jeunes en recherche d'emploi se prononcent également sur leur vision des difficultés susceptibles d'expliquer leur accès problématique à l'emploi. Un dernier point concerne leurs ressources financières et la stabilité de ces dernières.

UNE ALTERNANCE ENTRE EMPLOI ET PERIODES SANS EMPLOI

Les jeunes sans emploi au moment de l'enquête ont, dans plus de huit cas sur dix, déjà eu un emploi (graphique 20). Cet accès à un premier emploi a même été « relativement » rapide après les études, soit moins de six mois pour un jeune sur deux sans emploi aujourd'hui et pour 26,9% entre 6 mois et un an. Pour 23,6% des jeunes ayant déjà eu un emploi, la durée d'accès à ce premier emploi a été longue, au-delà d'un an, voire de deux ans.

Depuis la sortie des études, les jeunes sans emploi déclarent avoir connu au total des périodes sans emploi relativement significatives, seul 19% ont connu une période de moins de six mois, un peu plus d'un quart des

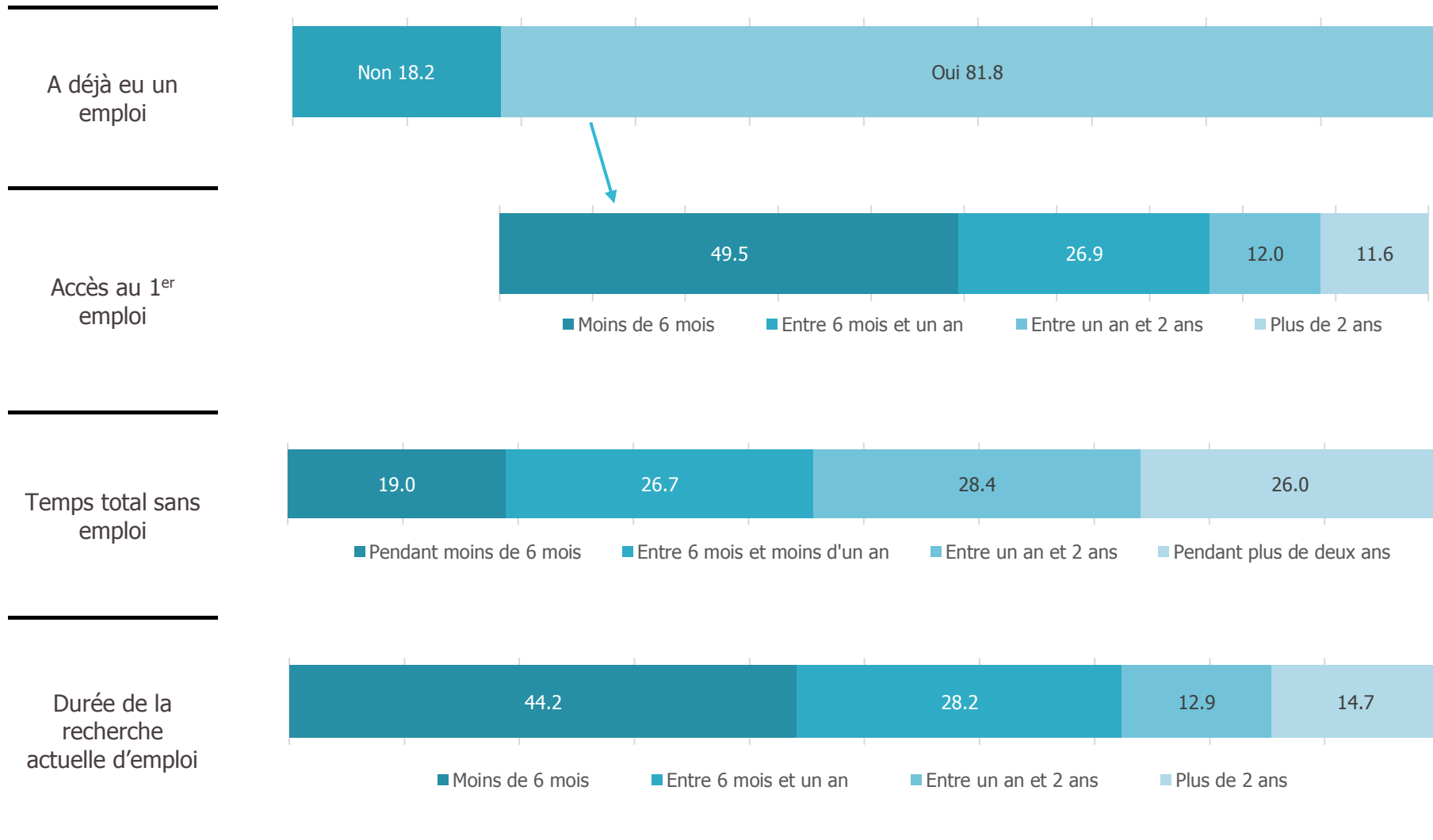
jeunes ont été sans emploi entre six mois et un an, 28,4% entre un an et deux ans et 26% plus de deux, soit des durées relativement longues pour des jeunes en début de vie active. De plus, plus d'un quart des jeunes sans emploi interrogés sont en recherche d'emploi depuis plus d'un an.

Les parcours ne sont pas uniformes (tableau 22). Ici aussi, les jeunes néerlandophones bénéficient de l'effet d'un contexte plus favorable.

Tableau 22 – Parcours d'insertion des jeunes sans emploi, 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes sans emploi

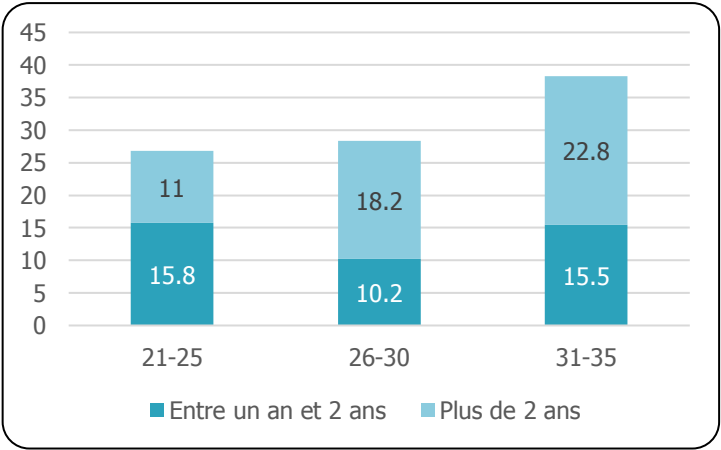
A déjà eu un emploi	90,66% des jeunes néerlandophones sans emploi et 75,4% des jeunes francophones sans emploi
Accès au 1 ^{er} emploi	Hommes = Femmes Francophones = néerlandophones Grande diversité de contrats, avec une majorité de contrats d'intérimaire et de contrats à durée déterminée
Temps total sans emploi	« Plus d'un an » : • Jeunes femmes 49,8% et jeunes hommes 60% • Jeunes néerlandophones 46,5% et jeunes francophones 61,1%
Durée de la recherche actuelle d'emploi	Plus d'un an : • Jeunes femmes 22,2% et jeunes hommes 33,6% • Jeunes néerlandophones 20% et jeunes francophones 32,8%

Graphique 20 – Parcours d’insertion des jeunes sans emploi, 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes sans emploi, %



Parmi les jeunes sans emploi, on constate proportionnellement plus de jeunes de plus de 30 ans qui connaissent des durées longues de recherche d'emploi (graphique 21). Il convient sans doute de distinguer ici les parcours longs de transition et les difficultés plus fondamentales d'accès à l'emploi. Parmi les raisons évoquées pour expliquer la difficulté d'accès à l'emploi, les jeunes âgés de plus de 30 ans évoquent proportionnellement plus souvent que les 18-30 ans les problèmes de santé, l'origine étrangère, la garde d'enfants. Avant 31 ans, 27,6% des jeunes de niveau de formation bas sont sans emploi, après 30 ans la proportion est de 17,5%. Pour les niveaux de formation moyens et élevés, les proportions de sans-emploi ne varient pas et sont respectivement de 17% et 9%.

Graphique 21 – Durée de la recherche actuelle d'emploi, 21-35 ans, BE, ensemble des jeunes sans emploi, %



Dans leur parcours professionnel antérieur, les jeunes qui ont eu un ou des emplois ont connu une variété de contrats (tableau 23) qui illustre

bien la complexité et la précarité des parcours de transition vers l'emploi stable. On observe une majorité de situations plus précaires : travail à durée déterminée, intérim, stages.

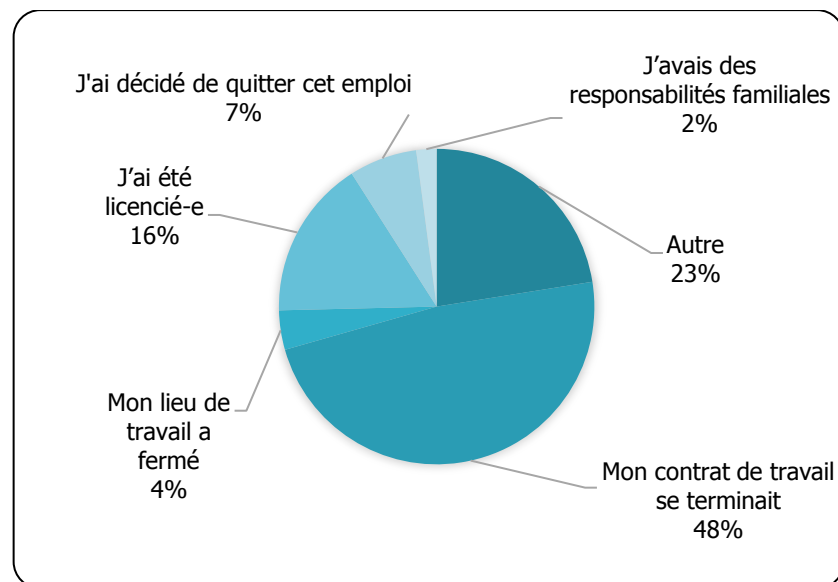
Tableau 23 – Types de contrat dans le parcours antérieur (plusieurs réponses possibles), 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes sans emploi, %

Temps plein CDI	19,7
Temps plein CDD	26,8
Temps partiel CDI	10,4
Temps partiel CDD	18,6
Indépendant	5,6
Stagiaire	10,8
Intérim	
Contrat de formation/insertion	17,4

LA FIN DE L'EMPLOI PRECEDENT

Pour un jeune sans emploi sur deux, c'est la fin d'un contrat qui conduit au chômage (graphique 22). Les raisons plus volontaires, comme choisir de quitter un emploi, concernent 7% des jeunes sans emploi. Le licenciement est à l'origine de 16% des situations. Dans la rubrique « autre », ce sont également des fins de contrat qui sont mentionnées, mais aussi des problèmes de santé, quelques fois également la grossesse.

Graphique 22 – Pour quelle raison votre dernier emploi s’est-il terminé ? 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes sans emploi, %



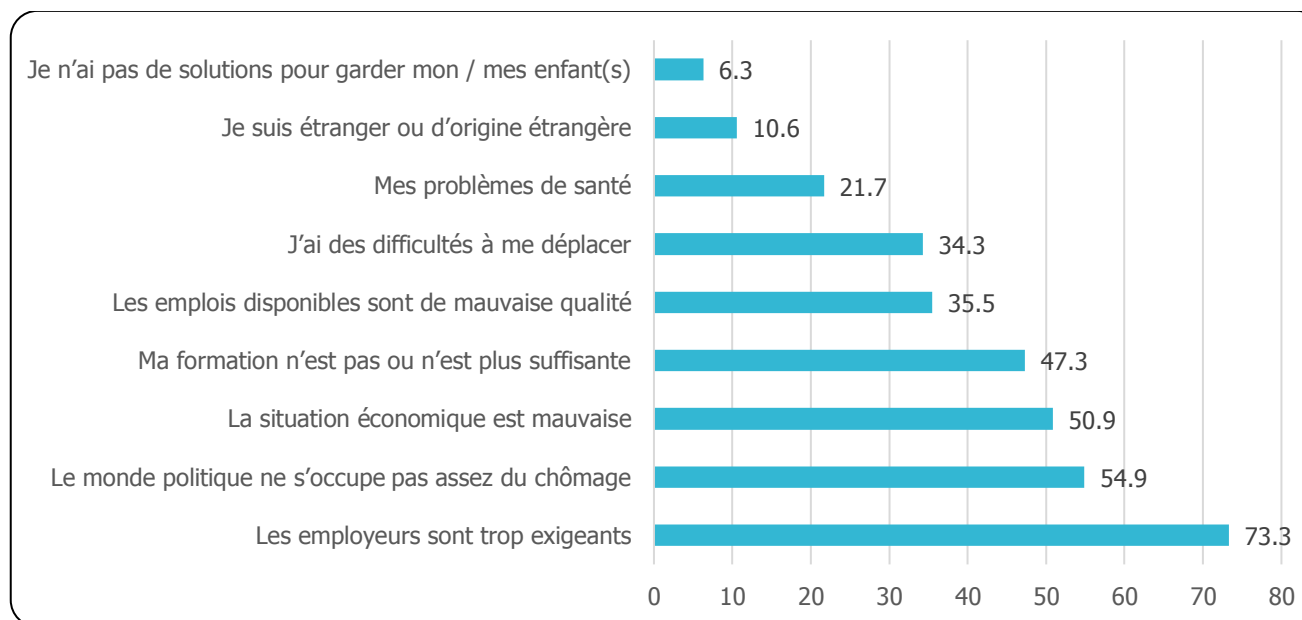
Des épisodes professionnels qui illustrent la complexité et la précarité des parcours de transition vers l'emploi stable

EXPLIQUER LES DIFFICULTES D'ACCES A L'EMPLOI

Parmi les facteurs explicatifs proposés à l'avis des répondants, une série concerne des facteurs plutôt macro, externes à l'individu comme des employeurs trop exigeants, un monde politique trop passif, une mauvaise situation économique. D'autres facteurs explicatifs sont plus proches de l'individu – même s'ils requièrent des solutions collectives – comme des compétences insuffisantes, des problèmes de santé, une origine étrangère, des problèmes de garde d'enfants ou de mobilité.

On constate dans le graphique 23 que les causes plus « macro » sont plus fréquemment citées que les causes plus proches de l'individu. La formation insuffisante est citée par près d'un jeune sur deux. Les problèmes de santé sont cités par un jeune sur cinq, une donnée qui interpelle dans la mesure où l'on attribue a priori les problèmes de santé aux générations plus âgées. La mobilité est aussi un problème pour plus d'un jeune sans emploi sur trois. Dans la rubrique « autre », il est fait mention du manque de connaissance du néerlandais pour les jeunes francophones, du manque d'expérience, des multiples contrats temporaires, du manque d'emplois dans le domaine choisi.

**Graphique 23 – Les principales raisons qui expliquent votre difficulté à trouver un emploi aujourd'hui.
Réponses "plutôt oui", 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes sans emploi, %**

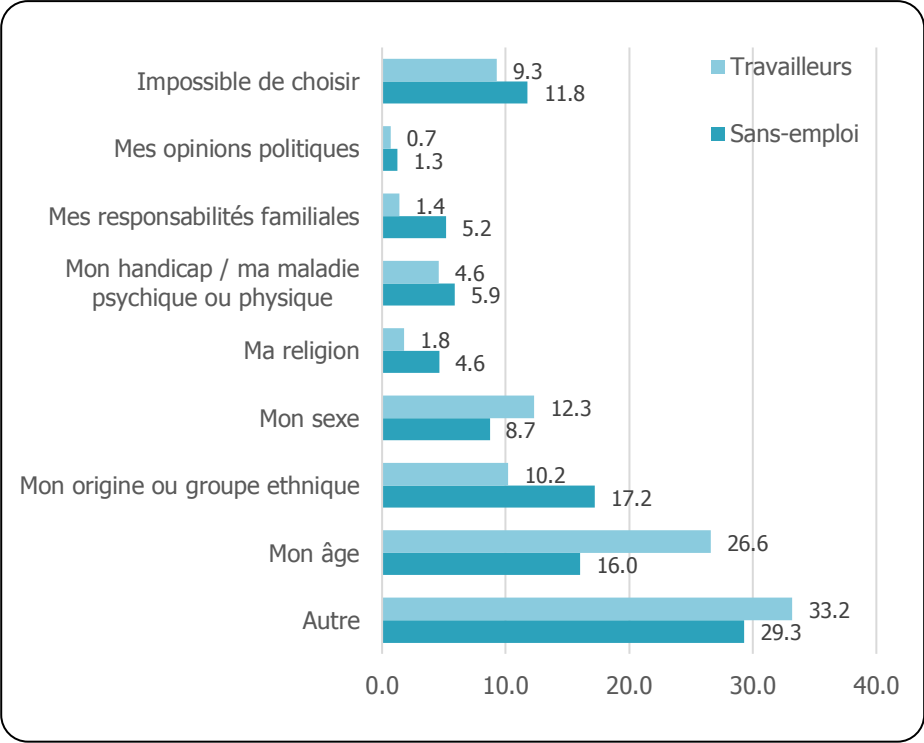


La comparaison des réponses des jeunes francophones et néerlandophones sans emploi montre une tendance parmi les francophones à valider proportionnellement plus souvent des causes plutôt « macro » tandis que les jeunes néerlandophones vont pointer plus souvent des causes plus « privées » (graphique 24). On notera les problèmes de santé cités par trois jeunes néerlandophones sans emploi sur dix.

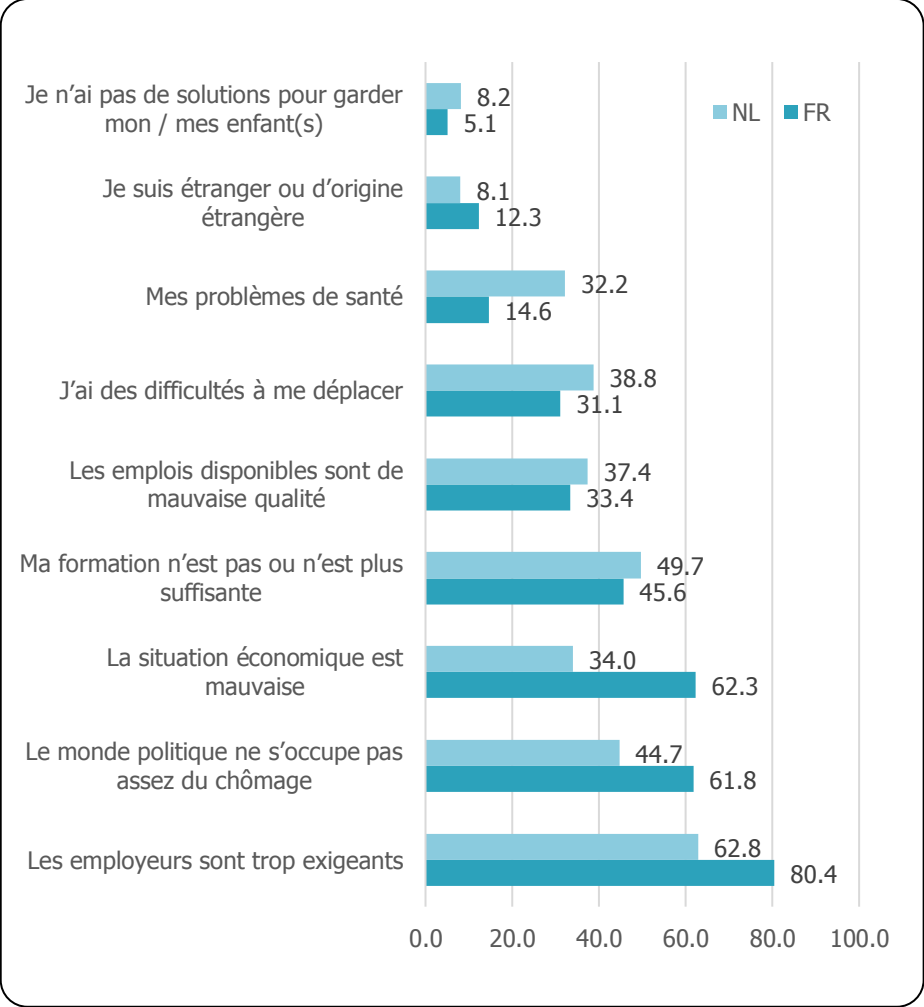
L'enquête demandait aux jeunes en emploi et en recherche d'emploi s'ils avaient, au cours de leur parcours professionnel, été victime de discrimination dans le travail, par exemple en postulant pour un emploi, ou à l'occasion d'une augmentation de salaire ou d'une promotion (graphique 25). Les jeunes sans emploi sont plus d'un tiers (36,3%) à déclarer avoir été victime de discrimination dans le travail ; les jeunes en emploi sont 22,5% dans ce cas. Parmi les jeunes sans emploi, les discriminations vécues dans l'emploi sont d'abord liées à l'origine, à l'âge et au sexe. Dans la catégorie « autre », les raisons des discriminations

vécues sont, entre autres, souvent associées à l'apparence (tatouages, obésité, pas assez « belle », trop petit, etc.) et à la grossesse. L'argument du manque d'expérience est également fréquemment vécu comme une discrimination. Les jeunes femmes en emploi sont 17,9% à mentionner le sexe comme raison à la discrimination vécue ; les jeunes hommes en emploi cite cette raison dans 3,6% des cas. La taille de l'échantillon des jeunes sans emploi ne permet pas de faire cette distinction.

Graphique 25 – Les raisons de la discrimination, 18-30 ans, BE, jeunes travailleurs et jeunes sans emploi, %



Graphique 24 – Les principales raisons qui expliquent votre difficulté à trouver un emploi aujourd'hui. Réponses « plutôt oui », comparaison entre néerlandophones et francophones, 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes sans emploi, %



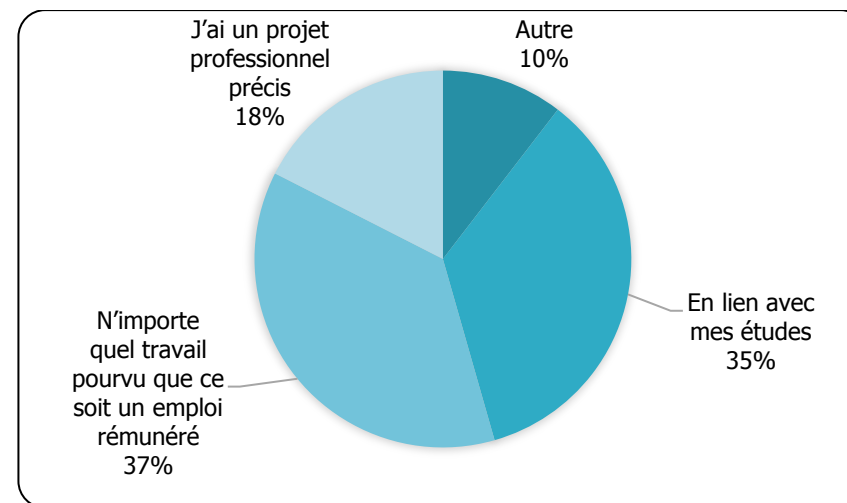
LE TYPE D'EMPLOI RECHERCHE

Plus d'un jeune sur deux a un objectif précis dans sa recherche d'emploi, soit un emploi en lien avec les études (35%), soit un projet professionnel précis (18%) (graphique 26). Plus d'un jeune sur trois (37%) recherche n'importe quel travail pourvu qu'il soit rémunéré, proportionnellement plus de jeunes francophones sans emploi (43%) que de jeunes néerlandophones (28,1%).

Le niveau de formation surtout mais aussi le sexe modifient les positions face à l'emploi recherché. Ainsi, plus le niveau de formation augmente, plus les jeunes vont rechercher un emploi en lien avec leurs études et refuser n'importe quel travail rémunéré : parmi les moins diplômés, 20,1% recherchent un emploi en lien avec leurs études et 55% accepteraient n'importe quel travail rémunéré, à l'inverse, parmi ceux qui ont un niveau de formation élevé, seuls 15,9% accepteraient n'importe quel emploi rémunéré et 57,2% cherchent un emploi en lien avec leurs études. Les femmes sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les hommes à chercher un emploi en lien avec leurs études et à refuser n'importe quel emploi rémunéré.

Un tiers des jeunes sans emploi recherche
« n'importe quel travail rémunéré »

Graphique 26 – Type d'emploi recherché, 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes sans emploi, %



Si le travail est investi d'attentes, extrinsèques et intrinsèques, le chômage est une épreuve qui bouscule le rapport au travail, sans toutefois le remettre en cause. Une enquête menée en 2014 en Belgique francophone auprès des chômeurs¹⁸ confirme la centralité du travail mais pointe aussi le relatif pessimisme des chômeurs au regard de leurs opportunités d'emploi. En effet, près de la moitié des chômeurs francophones sont plutôt pessimistes sur leurs chances de (re)trouver un emploi.

¹⁸ Vendramin P. (2014). *Un chemin vers l'emploi. Enquête auprès des travailleurs sans emploi*. Rapport pour la CSC réalisé par la Fondation Travail-Université. Le public de l'enquête sont les

chômeurs en Wallonie et à Bruxelles; 1985 questionnaires ont été récoltés. L'échantillon est représentatif des Régions considérées

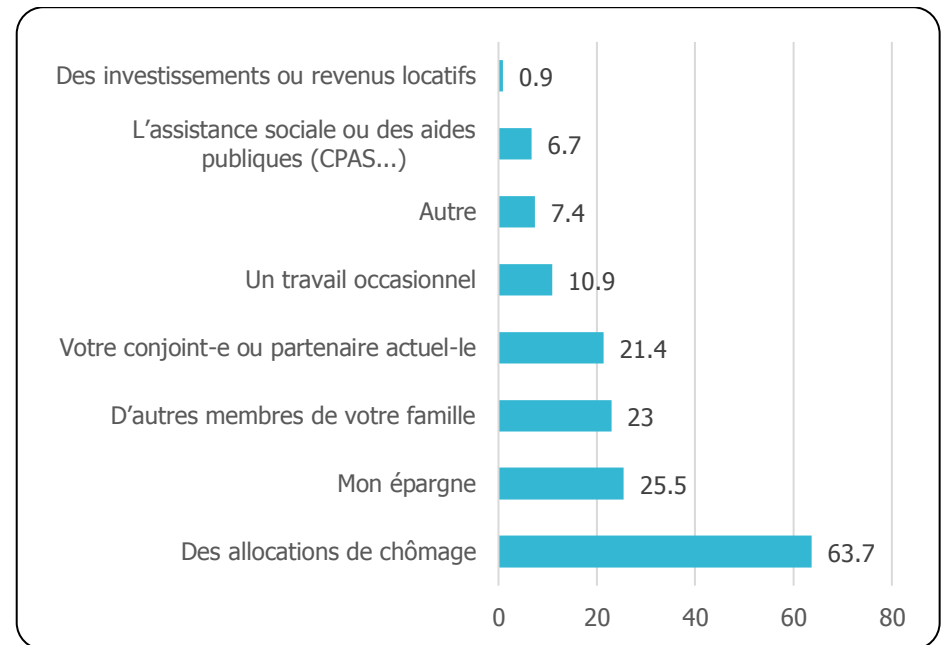
Tous âges confondus, 54,1% des chômeurs francophones se déclarent optimistes (somme des réponses « fortes chances » et « chances moyennes ») en ce qui concerne leur retour à l'emploi et 45,9% sont plutôt pessimistes (somme des réponses « faibles chances » et « aucune chance »). Si les jeunes chômeurs sont plus nombreux à être optimistes que les groupes plus âgés, un tiers d'entre eux sont cependant pessimistes. Dans cette enquête, les chômeurs de moins de 30 ans sont 12,8% à considérer qu'ils ont de fortes chances de (re)trouver un emploi, 54% considèrent leurs chances comme étant « moyennes », 28,8% les voient plutôt faibles, et 4,4% n'en voient aucune. Il est interpellant de constater aussi que le niveau de formation a peu d'impact sur ce pessimisme, les jeunes moins diplômés sont 36% à estimer qu'ils n'ont aucune chance ou de faible chance de (re)trouver un emploi et les plus diplômés sont 31,4%. La persistance des taux de chômage élevés parmi les jeunes depuis de nombreuses années, en particulier parmi les peu qualifiés, conduit à ce pessimisme relatif, d'autant que les politiques d'activation conduisent à multiplier les expériences négatives dans la recherche d'emploi.

LES SOURCES DE REVENUS

Pour 63,7% des jeunes sans emploi, la source principale de revenus ou la ressource principale est l'allocation de chômage (graphique 27). Par déduction, on notera que 36,3% des jeunes sans emploi n'ont pas d'allocation de chômage. L'assistance et les aides publiques comptent parmi les principales sources de revenus de 6,7% des jeunes. L'épargne, la famille, le ou la partenaire sont trois autres sources significatives de soutien financier pour les jeunes sans emploi.

La recherche de solutions dans un entre-deux instable

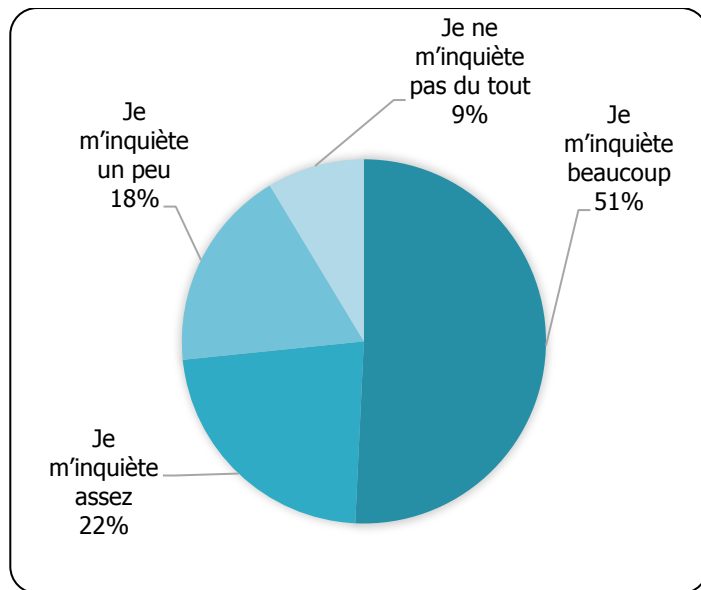
Graphique 27 – Quelle est votre source principale de revenus ou de ressources ? (Plusieurs réponses possibles), 18-30 ans BE, ensemble des jeunes sans emploi, %



Un peu plus de la moitié des jeunes sans emploi s'inquiètent « beaucoup » de perdre leur source de revenus, 22% se disent « assez » inquiets et 18% se disent « un peu » inquiets (graphique 28). Un peu moins d'un jeune sur dix n'a pas d'inquiétude à ce propos. Les jeunes francophones sans emploi sont proportionnellement plus

nombreux à déclarer s'inquiéter « beaucoup » face à la perspective de perdre cette ressource principale, soit 56,1% pour 38,4% parmi leurs jeunes homologues néerlandophones.

Graphique 28 – Dans quelle mesure, êtes-vous inquiet de perdre cette source principale de revenus ou de ressources ? 18-30 ans BE, ensemble des jeunes sans emploi, %



JEUNES HOMMES, JEUNES FEMMES, L'HISTOIRE CONTINUE

Dans les points précédents, des différences de situation professionnelle entre jeunes hommes et jeunes femmes ont été mises en évidence, généralement à la défaveur des jeunes femmes. Ce focus particulier qui rassemble dans le tableau 24 quelques données déjà mentionnées a pour but d'attirer l'attention sur la persistance des inégalités entre hommes et femmes et ceci dès l'entrée dans la vie active.

Des inégalités qui s'installent dès le début

Déjà l'enquête menée en 2007¹⁹ auprès des jeunes francophones en activité montrait que les jeunes femmes démarraient globalement leur vie professionnelle avec un bagage scolaire plus important que celui des jeunes hommes et pourtant, leur expérience de l'instabilité est plus importante que celle des jeunes hommes. Elles étaient plus nombreuses

en CDD, soit 40,9% pour 33.1% des hommes. Le temps partiel était également féminin avec 7.3% des jeunes hommes travaillant à temps partiel et 19.7% des jeunes femmes. Dans 64.6% des cas, les jeunes femmes n'avaient pas choisi le travail à temps partiel. Néanmoins, les inégalités entre hommes et femmes n'apparaissaient pas comme une problématique prioritaire pour les jeunes, qu'ils soient hommes ou femmes. Il s'agit d'un domaine où la cécité est persistante.

Tableau 24 – Comparaison entre jeunes hommes et jeunes femmes, 18-30 ans, BE, ensemble des jeunes travailleurs

	Hommes	Femmes
Contrat à durée indéterminée	64,8%	40,7%
Temps partiel	7,5%	26,8%
Moins d'un an entre l'obtention d'un CDI et la fin des études	47,3%	36,3%
Changements d'employeurs jamais volontaires	21,0%	31,3%
J'ai la sécurité d'emploi (réponse 'd'accord')	77,2%	62,3%
J'ai un salaire élevé (réponse 'd'accord')	48,8%	40,2%
Mes possibilités de promotion sont élevées (réponse 'd'accord')	37,1%	19,5%
Inquiet de perdre son emploi	24,2%	38,7%
Postposer un projet de maternité/paternité à cause de la situation professionnelle	8,2	22,7

¹⁹ Vendramin, P. (2007), op. cit.

UN DIPLOME PROTECTEUR MAIS...

Le tableau 25 propose une comparaison systématique des réponses à une série de questions, ceci selon les niveaux de formation des répondants. On peut constater que les jeunes ayant des niveaux de formation plus élevés sont proportionnellement moins nombreux dans les situations les plus défavorables, sans toutefois être globalement protégés de l'insécurité et des difficultés d'accès à l'emploi des jeunes sur le marché du travail. L'enquête de 2007²⁰ ciblant les jeunes francophones en activité, montrait également que le niveau de formation est une variable discriminante par rapport au statut dans l'emploi. Le diplôme donne certaines garanties mais ne protège pas de tous les écueils du parcours des jeunes salariés. En matière de trajectoires, les plus diplômés montraient davantage de maîtrise de leur parcours professionnel (moins de changements involontaires d'employeurs). Pourtant, lorsqu'il s'agissait de se prononcer sur sa sécurité d'emploi, la proportion de pessimisme ou la crainte de perdre son emploi était assez équivalente pour tous les niveaux de formation. C'est encore le cas aujourd'hui.

²⁰ Vendramin, P. (2007), op. cit.

Un diplôme qui protège toujours sans éviter toutes les insécurités

Tableau 25 – Comparaison selon les niveaux de formation, 18-30 ans, BE, %

	Niveau de formation bas	Niveau de formation moyen	Niveau de formation élevé
<i>Ensemble des jeunes travailleurs et jeunes sans emploi</i>			
Situation financière considérée comme mauvaise	28,9	18,2	8,8
Inquiet par rapport à votre avenir professionnel	51,0	44,0	41,8
<i>Ensemble des jeunes travailleurs</i>			
Temps partiel	21,8	20,6	15,1
Temps écoulé entre la fin des études et le 1 ^{er} emploi > plus de 2 ans	20,0	14,0	8,2
Satisfait de son travail	64,8	70,6	78,3
Inquiet de perdre son emploi	31,5	30,3	34,1
<i>Ensemble des jeunes sans emploi</i>			
Durée totale des périodes sans emploi > plus de 2 ans	40,8	25,1	17,4
S'inquiète <i>beaucoup</i> de perdre sa source principale de revenus	62,4	48,4	44,2

JEUNES FRANCOPHONES ET JEUNES NÉERLANDOPHONES, UNE AUTRE EXPERIENCE

Tout au long de ce rapport, la comparaison entre les jeunes francophones et néerlandophones a montré un avantage systématique pour ces derniers, même si les jeunes néerlandophones ne sont pas protégés de toutes les épreuves propres à la transition entre études et vie active. Le contexte économique plus favorable et un taux de chômage très bas transparaissent dans les trajectoires professionnelles des jeunes néerlandophones. Si l'entrée dans la vie professionnelle et les conditions d'emploi ne sont pas un long fleuve tranquille pour tous les jeunes néerlandophones, ils sont cependant proportionnellement moins inquiets pour leur avenir professionnel, plus rapidement dans l'emploi et avec un contrat à durée indéterminée, moins confrontés au chômage, moins souvent contraints de postposer leurs projets de vie.

Des jeunes néerlandophones mieux lotis dans un contexte économique plus favorable

Tableau 26 – Comparaison entre jeunes francophones et néerlandophones, 18-30 ans, BE, %

	Francophones 18-30 ans	Néerlandophones 18-30 ans
<i>Étudiants + travailleurs + sans emploi</i>		
Inquiet pour son avenir professionnel	61	30
Déclare une bonne situation financière	33	56
<i>Ensemble des jeunes travailleurs</i>		
Temps partiel contraint	76	60
< 6 mois entre la fin des études et le 1 ^{er} emploi	67	78
Accès au CDI dans l'année qui suit les études	28	50
N'a pas connu de période(s) sans emploi depuis la sortie des études	30	61
Déclare avoir la sécurité d'emploi	59	75
Inquiet de perdre son emploi	45	34
Votre situation professionnelle a amené à postposer des projets comme :		
• Quitter le domicile des parents	29	13
• S'installer en couple	22	9
• Décider d'avoir un enfant	22	12
<i>Ensemble des jeunes sans emploi</i>		
À déjà eu un emploi depuis la fin de ses études	75	91
À connu une/des périodes de chômage au total pendant moins d'un an	39	54
S'inquiète beaucoup de perdre sa/ses sources principales de revenus	59	38

LES ETUDIANTS AU TRAVAIL

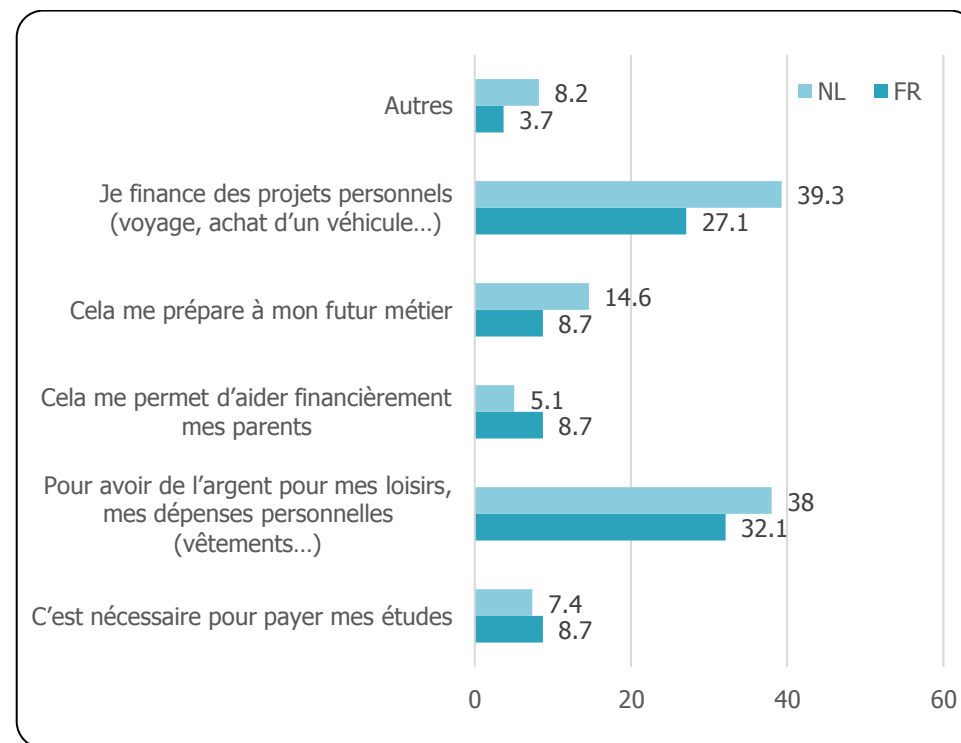
L'enquête comprenait une série de questions adressées aux étudiants et, en particulier, aux étudiants qui travaillent²¹. Si un peu plus d'un étudiant sur dix n'effectue jamais de travail étudiant, un sur deux en effectue n'importe quand durant l'année et 38% principalement pendant les vacances. Ce sont plutôt les étudiants francophones qui n'en effectuent jamais, soit 19,6% pour 6,1% des étudiants néerlandophones. Un étudiant sur trois travaille principalement le week-end, près d'un quart en journée, 15,9% principalement en soirée et 11,2% plutôt tôt le matin.

Au moment de l'enquête 56,9% des étudiants interrogés avaient un travail étudiant, dont 91% dans le cadre d'un contrat et 9% sans contrat. Dans un cas sur quatre, le travail étudiant a un lien avec les études ou le futur métier.

La finalité du travail pour les étudiants travailleurs est souvent de pouvoir mener des projets personnels, de loisirs notamment, ou d'acquérir des biens de consommation mais pour 8% des étudiants

travailleurs, cela est nécessaire pour payer les études et/ou aider financièrement les parents.

Graphique 29 – Pourquoi faites-vous ce travail étudiant ?
(plusieurs réponses possibles), comparaison entre néerlandophones et francophones, %



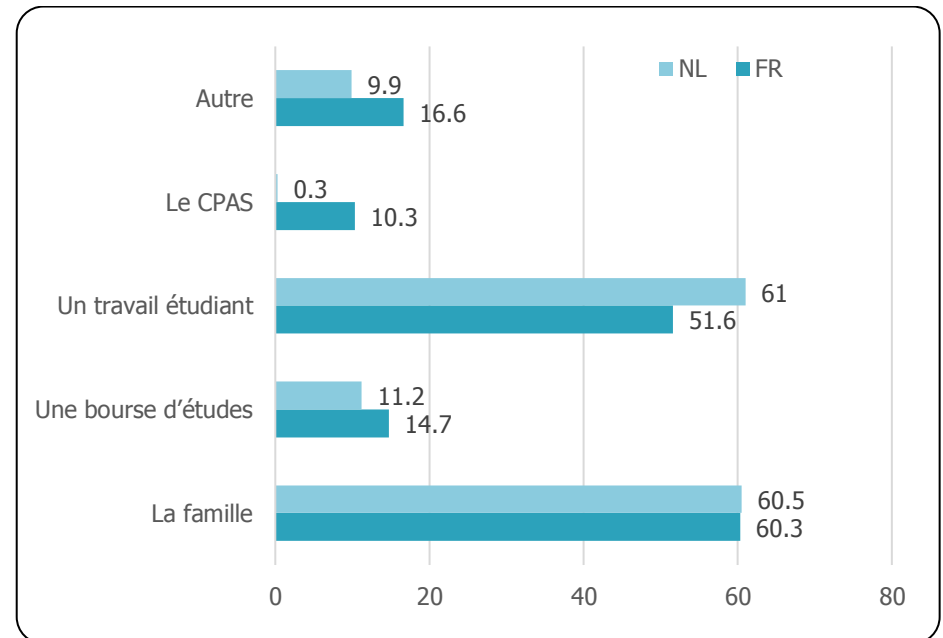
²¹ Il est important de rappeler ici que le dispositif d'enquête – une diffusion via une organisation syndicale – a conduit à une surreprésentation des étudiants syndiqués, avec dans l'échantillon des répondants 57,8% de syndiqués et 42,2% de non-syndiqués.

Pour six étudiants sur dix, les principales ressources financières viennent de la famille et du travail étudiant. Pour un étudiant francophone sur dix, la principale ressource vient du CPAS, pour 13% c'est la bourse d'études. Dans l'ensemble, 19,3% des étudiants déclarent une mauvaise situation financière. Si la finalité du travail étudiant est souvent liée à des projets personnels ou de loisirs, pour une partie des étudiants, il est une nécessité.

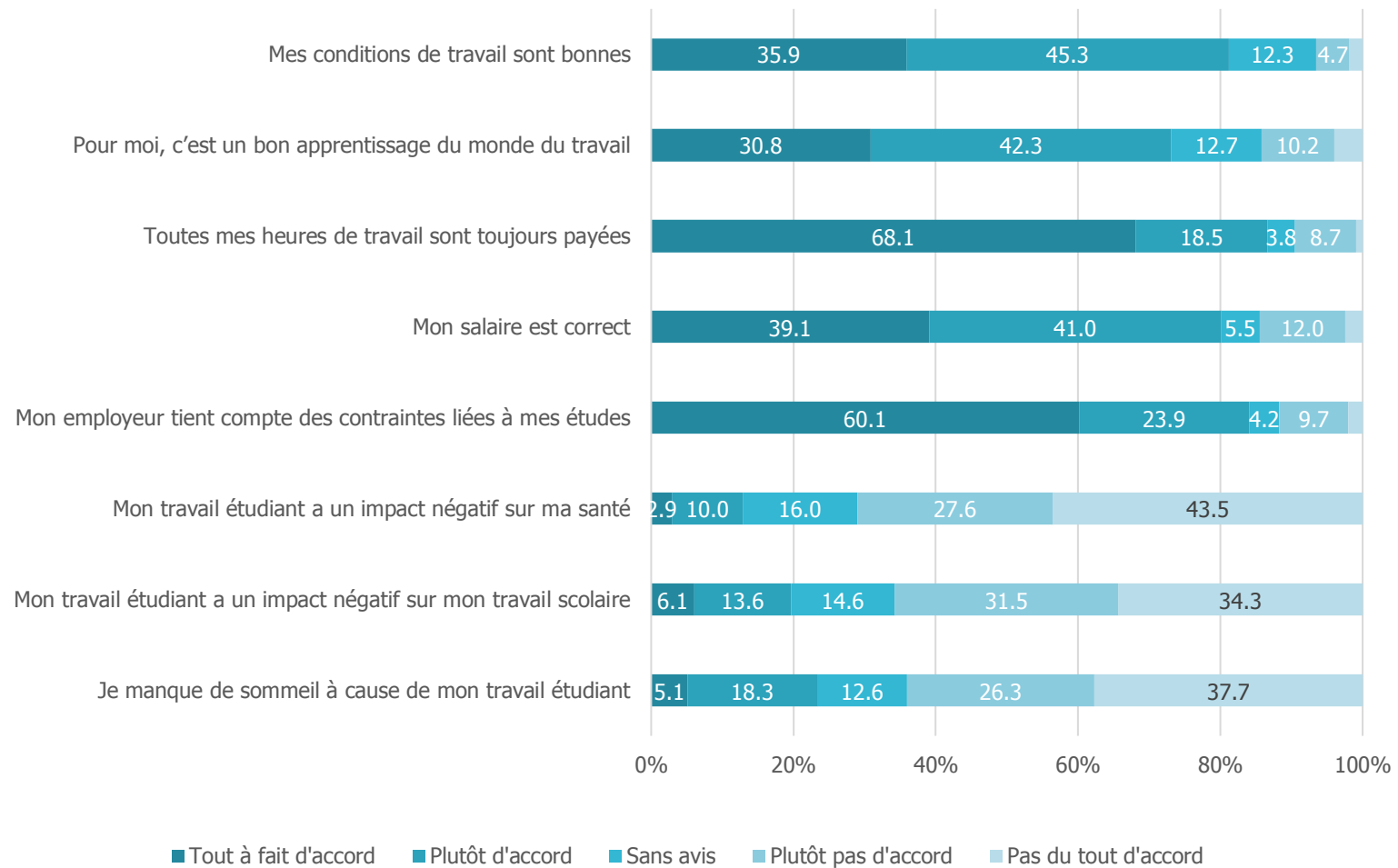
Le graphique 31 suggère une série de propositions pour évaluer le travail étudiant, certaines sont positives (bonnes conditions de travail, apprentissage, salaire correct, etc.), d'autres sont négatives (impact sur le sommeil, les études, la santé). Globalement, environ huit étudiants sur dix sont d'accord avec les propositions positives et un sur dix en désaccord.

Le manque de sommeil est pointé par près d'un quart des étudiants travailleurs et près d'un étudiant travailleur sur cinq déclare un impact négatif sur ses études. Enfin, 12,9% considèrent que leur travail a un impact négatif sur leur santé. Un jeune étudiant travailleur sur deux (49,8%) travaille un maximum de 8 heures par semaine, 22,7% de 9 à 16 heures par semaine, 12% de 17 à 24 heures par semaine et 15,6% travaillent plus de 16 heures par semaine.

Graphique 30 – Quelles sont vos principales sources de revenus ? (plusieurs réponses possibles), 18-30 ans, BE, ensemble des étudiants, comparaison entre néerlandophones et francophones, %



Graphique 31 – Évaluation du travail étudiant, 18-30 ans, BE, ensemble des étudiants qui travaillent, %



CONCLUSION

À l'occasion de leurs 50 ans d'existence, les jeunes CSC – en collaboration avec leurs jeunes homologues néerlandophones – ont souhaité réaliser une enquête sur la situation de la jeunesse en Belgique. Plus de 6000 jeunes ont répondu. L'enquête vise à donner une vision récente de la réalité du travail des jeunes, de leurs attentes et de la place du travail dans leur vie. Elle questionne également leur confiance dans l'avenir, leur expérience du travail et du chômage. Elle analyse leurs parcours d'insertion et leurs transitions vers la vie indépendante.

Il en ressort que le travail reste bien une valeur essentielle, en effet, 70% des jeunes « souhaiteraient avoir un emploi rémunéré même s'ils n'avaient pas besoin d'argent ». Se projeter dans une vie professionnelle est une aspiration forte partagée par la grande majorité des jeunes. Les aspects les plus valorisés dans le travail sont : l'emploi intéressant (97,2%) et la sécurité d'emploi (96,5%). Vient ensuite le salaire élevé (82,3%). L'emploi qui permet le contact social recueillent 77,5% d'accord et la possibilité de venir en aide à autrui 77%. Pour éviter le chômage, qu'ils y soient confrontés ou pas, les jeunes montrent une grande ouverture à l'acquisition de nouvelles compétences et à la perspective d'emplois temporaires, mais aussi à la mobilité et à des situations de travail moins rémunérées.

Concrètement, l'entrée dans la vie active passe souvent par la case « sans emploi » et la route vers le CDI est longue. Parmi les jeunes en emploi, un peu moins d'un sur deux n'a pas connu de période de chômage. L'accès à un premier CDI, pour les jeunes concernés, s'est fait pour 41,3% dans les six mois et un an après leurs études, et pour 13,4% entre un an et deux ans. Pour 16,6% des jeunes, il aura fallu attendre plus de deux ans. La situation dans l'emploi des jeunes travailleurs se caractérise par une grande diversité de contrats et de statuts. Six jeunes sur dix ont un contrat à durée indéterminée, 51% à temps plein et 10% à temps partiel. Plus d'un quart (27%) ont un contrat à durée déterminée, 19% à temps plein et 8% à temps partiel. Le temps partiel n'est pas un choix dans deux tiers des cas (66,2%). Pour les jeunes en emploi, l'expérience du travail est positive. Le travail est un lieu de contacts sociaux et 78,9% trouvent leur travail intéressant. Les jeunes travailleurs ont pour 72,6% un sentiment d'utilité dans leur travail et 82,7% peuvent apporter leur aide à autrui. Le bémol concerne les possibilités de promotion considérées comme élevées par seulement 28,3% des jeunes en emploi, le salaire jugé élevé par 44% et 69% qui estiment occuper un emploi leur assurant la sécurité.

La vision de l'avenir professionnel est marquée par l'incertitude, ceci dès les études. Quatre jeunes sur dix se déclarent inquiets par rapport à leur avenir professionnel (43,7%), en particulier les jeunes francophones qui sont plus de six sur dix à se déclarer inquiets, soit 61,2% tandis que les jeunes néerlandophones sont 30,5% à exprimer ce sentiment d'inquiétude. Les étudiants sont 42,6% à exprimer ce sentiment d'inquiétude, les jeunes en emploi 38,4% et les jeunes sans emploi 75,7%.

L'accès à la vie indépendante reste complexe pour beaucoup de jeunes. L'enquête montre que trois jeunes sur dix âgés de 18 à 30 ans vivent encore chez leurs parents (les étudiants ne sont pas pris en compte ici). Deux jeunes sur dix sont locataires d'un logement et un peu plus de deux sur dix sont propriétaires de leur logement. La colocation concerne 9,4% des jeunes. Entre 26 et 30 ans, un jeune sur cinq vit encore chez ses parents.

Pour les jeunes sans emploi, la trajectoire est faite d'une succession d'épisodes professionnels qui illustrent la complexité et la précarité des parcours de transition vers l'emploi assuré. Les jeunes sans emploi au moment de l'enquête ont, dans plus de huit cas sur dix, déjà eu un emploi. Cet accès à un premier emploi a même été « relativement » rapide après les études, soit moins de six mois pour un jeune sur deux sans emploi aujourd'hui et pour 26,9% entre 6 mois et un an. Pour 23,6% des jeunes ayant déjà eu un emploi, la durée d'accès à ce premier emploi a été longue, au-delà d'un an, voire de deux ans. Un tiers des jeunes sans emploi recherche « n'importe quel travail rémunéré ».

Les données de l'enquête montrent aussi des inégalités entre hommes et femmes qui s'installent dès le début de la vie professionnelle. L'effet du diplôme est toujours protecteur mais sans éviter toutes les épreuves de la transition entre études et travail. Enfin, fort d'un contexte plus favorable, les jeunes néerlandophones connaissent des trajectoires et des situations professionnelles plus favorables que leurs homologues francophones, sans pour autant échapper à l'insécurité qui caractérise l'emploi des jeunes. Bref, la situation inconfortable des jeunes dans la longue transition entre études et vie adulte tend dangereusement à se

banaliser. Et pourtant, en dépit d'un contexte traversé par des débats sur la fin du travail et des conditions d'entrée dans la vie active complexes et laborieuses, les jeunes restent porteurs d'un rapport au travail relativement traditionnel, marqué d'un sens de l'éthique et du devoir mais aussi investi d'attentes expressives fortes.

POSTFACE

En confiant à la Chaire Travail-Université la mission de sonder les jeunes sur leurs conditions de vie et de travail, les Jeunes CSC ont voulu objectiver des réalités méconnues et pas suffisamment prises en compte dans les politiques publiques.

Durant la dernière décennie, la thématique du chômage des jeunes a émergé dans l'espace public. Il faut dire qu'en Belgique, le chômage des jeunes de moins de 25 ans est de trois fois supérieur à celui de la tranche d'âge des 25 à 64 ans. Certaines régions sont effectivement plus touchées que d'autres, comme la province du Hainaut, celle de Liège et la Région de Bruxelles-Capitale où les taux ont dépassé les 25%. Le sujet a aussi été porté au niveau européen par des acteurs de la société civile et les syndicats, ce qui a débouché sur la stratégie « Garantie Jeunesse », un dispositif qui a permis d'exiger que les États membres mettent en place des politiques publiques pour enrayer l'explosion du chômage des jeunes après la crise financière de 2008.

Malheureusement, en Belgique, les politiques mises en place au nom de la Garantie Jeunesse sont ancrées dans un diagnostic préalable qui est que les jeunes demandeurs d'emploi, ou ceux qui sont très éloignés de l'emploi et en décrochage scolaire (NEET), manquent de formation et de compétences pour décrocher un emploi. C'est assurément une partie du problème, mais en se concentrant sur cet aspect uniquement, les seuls outils à disposition des pouvoirs publics ont été : le développement

de stages en entreprise, le soutien aux formations des demandeurs d'emploi et le « raccrochage » des publics éloignés. On partait donc du postulat que l'emploi est là mais que ce sont les jeunes qui ne sont pas en capacité de le trouver. Mais à côté d'éléments personnels pouvant expliquer les problèmes dans la recherche d'emploi, il y a également des problèmes structurels. Le chômage des jeunes n'est pas venu de nulle part. Il s'est détérioré après la crise de 2008 car les entreprises ont fait le choix de ne plus engager, et lorsqu'elles engageaient des jeunes, c'était dans le cadre de contrats temporaires via le développement de l'intérim. Les pouvoirs publics se sont ainsi concentrés sur l'amélioration de l'offre de travail, c'est-à-dire l'employabilité des jeunes alors que la demande d'emploi de la part des entreprises était déficitaire. En offrant des stages à bas coût aux entreprises (avec les stages de transition à 200€ par mois), les pouvoirs publics pariaient sur une reprise économique qui permettrait d'engager sous contrat ces jeunes mieux outillés. Pour une partie d'entre eux, ces dispositifs d'aide à la formation et à l'obtention de stages ont pu être bénéfiques, mais la lame de fond reste inchangée : le CDI est une porte d'entrée minoritaire dans le monde du travail.

À côté du pari risqué consistant à parier sur une reprise économique, le gouvernement fédéral belge a rogné la protection sociale des jeunes en début de carrière. Les allocations d'insertion ont été sérieusement rabotées, alors qu'elles permettaient à un jeune de survivre indépendamment des revenus de sa famille et de chercher un emploi sereinement, tout en étant inséré à la sécurité sociale dès la sortie de ses études. Depuis 2012, les allocations d'insertion sont limitées à 36 mois et assorties de conditions de recherche d'emploi pendant le stage d'insertion (310 jours). Depuis 2015, elles ne sont plus accessibles aux jeunes qui en font la demande après 25 ans, et donc qui terminent leurs

études dans leur vingt-quatrième année, ni aux jeunes sans diplôme du secondaire supérieur avant 21 ans. Ces réformes sont dominées par des objectifs idéologiques. Pour le gouvernement, les jeunes ne doivent pas compter sur la sécurité sociale s'ils ne trouvent pas de travail ; ils doivent accepter n'importe quel Job Job Job. Sans ressources, les jeunes acceptent donc toute proposition d'emploi temporaire ou précaire. La prolifération des emplois temporaires et précaires ainsi que l'obtention de plus en plus tardive d'un CDI pour les travailleurs en emploi sont clairement établies par les chiffres de notre enquête et sont pour nous une conséquence des coupes dans les droits sociaux des jeunes. Pour contrer ces effets néfastes, nous appelons à un encadrement du recours aux contrats intérimaires successifs ainsi qu'à la construction d'une sécurité sociale solide pour répondre à l'aspiration forte des jeunes à l'autonomie financière.

L'enquête est un outil puissant de déconstruction des mythes sur la jeunesse véhiculés par les gouvernements et les élites économiques. Le premier mythe est que « la jeunesse est trop difficile ». Ce mythe est entretenu par le ministre Jeholet, qui considère que les jeunes sont difficiles car ils ne vont pas vers les métiers en pénurie. Ce qu'il faut comprendre, c'est que les jeunes ne sont pas capricieux mais qu'ils ont des parcours de vie complexes et que les conditions de travail qu'on leur propose sont ardues ! L'aspiration de la jeunesse à la sécurité d'emploi tranche vraiment avec l'aspiration du gouvernement et des patrons à flexibiliser de plus en plus les contrats.

Le deuxième mythe est que « les demandeurs d'emploi ne travaillent pas ». L'enquête montre que les demandeurs d'emploi sont tour à tour en emploi et sans emploi ; la majorité d'entre eux ont eu des expériences régulières de travail.

Le troisième mythe véhiculé est que « quand on travaille, on s'en sort ». Pourtant, de plus en plus de jeunes travailleurs doivent postposer des projets et craignent de ne pas retrouver un boulot s'ils venaient à perdre le leur. Un tiers des jeunes travailleurs francophones (20% au niveau national) ne quittent pas le domicile familial alors qu'ils sont déjà travailleurs et ont donc un salaire. La jeunesse vient grossir les rangs des travailleurs pauvres.

Un quatrième mythe est que « les jeunes d'aujourd'hui ne veulent plus travailler ». Ils aspirent certainement à un monde du travail moins hiérarchisé et à être davantage autonome dans leur tâche, mais la valeur du travail n'est pas remise en question par les jeunes : 70% des jeunes souhaiteraient avoir un emploi rémunéré même s'ils n'avaient pas besoin d'argent. La sécurité d'emploi est une préoccupation unanime parmi les jeunes, ceci va à l'encontre d'une image qui rend compte de jeunes qui veulent changer de travail comme de chemise.

Les réalités difficiles que rencontrent les jeunes ressortent également de l'enquête. Tout d'abord, il est important de signaler qu'en général, les jeunes sont satisfaits de leur travail. Si une partie significative exprime un mal-être au travail (1 sur 5), la situation est plutôt bonne pour les autres. Ceci est important à prendre en compte afin de ne pas caricaturer la situation des jeunes. Elle n'est cependant pas simple, pour d'autres raisons. Les jeunes ont une confiance modérée dans leur avenir professionnel et ce signal doit être pris en compte sérieusement. Les talents et les compétences des travailleurs ne peuvent s'épanouir que dans un climat serein : un climat où la perte d'emploi n'est pas crainte, un climat où les factures n'explorent pas, un climat où les projets extra-professionnels sont compatibles avec le travail et pas reportés *sine die*.

Un dernier point doit être signalé selon nous. La persistance des inégalités entre hommes et femmes est une réalité dès l'entrée dans le monde du travail. Il est primordial d'insister sur ce point afin de ne pas imaginer que ces inégalités sont de l'histoire ancienne et que tout le monde s'est attelé à résoudre le problème. Non, malgré une proportion plus élevée de diplômes de niveau supérieur parmi les jeunes femmes, celles-ci s'insèrent de manière plus précaire dans le monde du travail. Elles sont majoritaires dans les temps partiels et les CDD et leurs possibilités de promotion sont moindres. Cela signifie que les effets d'inégalités entre hommes et femmes s'installent avant même un possible projet de maternité et que les comportements structurels des employeurs reproduisent les inégalités existantes.

À côté de ce diagnostic politique important qui doit nous permettre de mieux cerner les problématiques et donc nos revendications pour les jeunes travailleurs – avec ou sans emploi – et les étudiants, cette étude doit également être un outil d'interrogation sur nos pratiques syndicales. Peut-on organiser, représenter et affilier de la même manière un public largement plus précaire que nos affiliés venant des secteurs traditionnels de la concertation sociale ? Quelles sont les attentes en termes de service et de mouvement de ce public qui est plus flexible sur le marché du travail et donc moins disponible pour l'action syndicale ? Comme gagner de nouveaux droits pour des publics ayant des contrats précaires ou dans des entreprises de plus petite taille (voire dans le travail pour des plateformes), sans protection syndicale et avec peu de protection sociale ? Comment porter vers le monde politique et économique les revendications de ce public pour qui les réformes des pensions auront des conséquences très néfastes, mais dont les préoccupations à court et moyen terme sont la sécurité d'emploi et de ressources pour se lancer dans la vie et dans ses projets futurs ? Toutes

ces questions, nous ne pouvons pas les passer sous silence si nous avons la conviction que le futur syndical et les droits de ceux et celles qui se lèvent tous les matins pour aller travailler passent par le rajeunissement des syndicats et l'intégration des jeunes dans nos modes d'action, nos revendications et nos structures. Nous voulons donc passer les prochains mois à discuter de ces enjeux, avec les jeunes et les moins jeunes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation.

Décembre 2018

Ludovic Voet,
Pour les Jeunes CSC

BIBLIOGRAPHIE

Chevalier, T. (2018). *La jeunesse dans tous ses États*. Paris, PUF.

Elchardus M., Te Braak P.. (2013). *Perspectives d'avenir des jeunes adultes*. Rapport n° 3 Carrière et métier, VUB, département de sociologie, Groupe d'études TOR.

European Commission, Industry Directorate - General for Internal Market Entrepreneurship and SMEs, et TNS Political & Social. *The Use of Collaborative Platforms*. Luxembourg: Publications Office, 2016. <http://bookshop.europa.eu/uri?target=EUB:NOTICE:ET0216426:EN:HTML>

Eurostat. *Enquête sur les forces de travail*.

ISSP 2015, *Work orientation*, GESIS.

IWEPS (2018). *Jeunes en situation de NEET*. Indicateurs statistiques. <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/18-24-ans-situation-de-neet-a-lemploi-enseignement-formation/>

Loriol, M. (2017). *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail : Revue de littérature (2006-2016)*. 2017-02, INJEP CNRS.

Méda, D., Vendramin, P. (2013). *Réinventer le travail*. Paris: PUF.

Statbel. « Les jeunes trouvent un emploi au moyen d'une candidature spontanée ou par l'intermédiaire de leur réseau ». *Emploi & formation*. 28 août 2018.

Tirtiaux, J. et Pieters, J. (2017). *Génération quoi. Autoportrait des 18-34 ans en Belgique francophone*. UNamur – RTBF.

Vendramin, P. (2007). *Les jeunes, le travail et l'emploi. Enquête auprès des jeunes salariés en Belgique francophone*. Rapport de la Fondation Travail-Université pour la CSC. <http://www.ftu-namur.org/fichiers/Jeunes-travail-emploi.pdf>

Vendramin, P. (2014). *Un chemin vers l'emploi. Enquête auprès des travailleurs sans emploi*. Rapport de la Fondation Travail-Université pour la CSC. http://www.ftu-namur.org/fichiers/CSC-Un_chemin_vers_emploi-2014.pdf

Wartel, L. (2018).
Les enjeux politiques et juridiques du travail dans l'économie de plateformes. Note d'éducation permanente, n°13, FTU.
Les enjeux politiques et juridiques du travail dans l'économie des plateformes. Etat des lieux et perspectives syndicales. Working paper #3, Chaire Travail-Université (UCL) et CSC.

Caritas Europa. (2017). *Europe's youth between hope and despair*. Caritas cares report on youth poverty with recommendations to follow up the Europe 2020 strategy.

En 2018, les Jeunes CSC ont fêté leurs 50 ans d'existence. Cette opportunité a été saisie pour mener une enquête sur la situation de la jeunesse en Belgique à l'égard du marché du travail. La Chaire Travail-Université de l'UCL a été chargée de mener cette enquête. Au total, 6261 réponses ont été récoltées. L'enquête vise à donner une vision récente de la réalité du travail des jeunes, de leurs attentes et de la place du travail dans leur vie. Elle questionne également leur confiance dans l'avenir, leur expérience du travail et du chômage. Elle analyse leurs parcours d'insertion et leurs transitions vers la vie indépendante.

CHAIRE TRAVAIL-UNIVERSITÉ

À côté de ce diagnostic politique important qui doit nous permettre de mieux cerner les problématiques et donc nos revendications pour les jeunes travailleurs – avec ou sans emploi – et les étudiants, cette étude doit également être un outil d'interrogation sur nos pratiques syndicales. Toutes ces questions, nous ne pouvons pas les passer sous silence. Nous avons la conviction que le futur syndical et les droits de ceux et celles qui se lèvent tous les matins pour aller travailler passent par le rajeunissement des syndicats et l'intégration des jeunes dans nos modes d'action, nos revendications et nos structures.

JEUNES CSC

DÉCEMBRE 2018